

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



MULTINATIONAL

PROGRAMME DE RECONSTRUCTION D'URGENCE ET DE RESILIENCE POUR LE MOZAMBIQUE, LE MALAWI ET LE ZIMBABWE APRES LES CYCLONES IDAI ET KENNETH (PCIREP)

DEPARTEMENTS RDGS/AHAI/RDRI/RDTS/COZW/COMZ/COMW

Mars 2019

TABLE DES MATIERES

I.	Orientations stratégiques et justification	1
1.1.	Liens entre le programme, les stratégies et objectifs pays et l'intégration régionale	1
1.2.	Justification de l'investissement de la Banque	2
1.3.	Coordination des donateurs	4
II.	Description du programme	5
2.1.	Objectifs et composantes du programme	5
2.2.	Solutions techniques retenues et autres solutions envisagées.....	9
2.3.	Type de programme	9
2.4.	Coût du programme et dispositions pour le financement.....	10
2.5.	Zones et populations ciblées par le programme.....	12
2.6.	Processus participatif pour l'identification, la conception et la mise en œuvre du programme.....	12
2.7.	Prise en compte de l'expérience du Groupe de la Banque dans la conception du programme.....	13
2.8.	Indicateurs clés de performance.....	14
III.	Faisabilité du programme	15
3.1.	Performance économique et financière	15
3.2.	Impacts environnementaux et sociaux	16
3.3.	Intégration régionale	20
3.4.	Justification de l'éligibilité et de l'accès aux ressources non affectées du pilier I de la FAT	21
IV.	Mise en œuvre.....	23
4.1.	Modalités de mise en œuvre	23
4.2.	Suivi	29
4.3.	Gouvernance	30
4.4.	Viabilité à terme.....	30
4.5.	Gestion des risques.....	31
4.6.	Acquisition de connaissances	31
V.	Instruments juridiques et autorité.....	32
5.1.	Instruments juridiques	32
5.2.	Conditions associées à l'intervention du Fonds.....	32
5.3.	Engagements (Mozambique et Malawi).....	33
5.4.	Conformité aux politiques du Groupe de la Banque.....	33
VI.	Recommandation	33
Annexe I:	Mémo de demande de dérogation pour le traitement du programme	
Annexe II:	Carte de la zone concernée par le Programme (cyclones Idai et Kenneth)	
Annexe III:	Justification du financement intégral des coûts du projet, y compris de la tva et autres droits	
Annexe IV:	Indicateurs socio-économiques comparatifs du pays - Mozambique	
Annexe V:	Indicateurs socio-économiques comparatifs du pays - Malawi	
Annexe VI:	Indicateurs socio-économiques comparatifs du pays - Zimbabwe	
Annexe VII:	Tableau du portefeuille de la BAD dans le pays	
Annexe VIII:	Tableau du portefeuille de la BAD dans le pays	
Annexe IXI:	Principaux projets connexes financés par la Banque et d'autres partenaires au développement dans le pays	

Équivalences monétaires

Avril 2019

1 UC	=	86,90693 MZN (meticais du Mozambique)
1 UC	=	1 024,25780 MWK (kwachas du Malawi)
1 UC	=	1,38825 USD (dollar américain)
1 UC	=	1,23565 EUR (euro européen)

Exercice budgétaire

Mozambique : 1^{er} janvier – 31 décembre

Malawi : 1^{er} juillet – 30 juin

Zimbabwe : 1^{er} janvier – 31 décembre

Poids et mesures

1 tonne métrique	=	2204 livres (lbs)
1 kilogramme (kg)	=	2,200 lbs
1 mètre (m)	=	3,28 pieds (ft)
1 millimètre (mm)	=	0,03937 pouce (“)
1 kilomètre (km)	=	0,62 mile
1 hectare (ha)	=	2,471 acres
1 kilomètre carré (m ²)	=	100 ha

Acronymes et abréviations

ABP	=	Allocation basée sur la performance
AE	=	Agence d'exécution
ARC	=	Africa Risk Capacity
BAD	=	Banque africaine de développement
BMD	=	Banque multilatérale de développement
CEP	=	Cellule d'exécution du programme
CGES	=	Cadre de gestion environnementale et sociale
CLAR	=	Cadre logique axé sur les résultats
CPIA	=	Évaluation des politiques et des institutions des pays
DSP	=	Document de stratégie pays
FAD	=	Fonds africain de développement
FMI	=	Fonds monétaire international
FAT	=	Facilité d'appui à la transition
GES	=	Gaz à effet de serre
ha	=	Hectare
OR	=	Opération régionale
OSC	=	Organisation de la société civile
PCU	=	Cellule de coordination du programme
PD	=	Partenaire au développement
PDNA	=	Évaluation des besoins après catastrophe
PEES	=	Procédures d'évaluation environnementale et sociale
PGES	=	Plan de gestion environnementale et sociale
PMR	=	Pays membre régional
PSC	=	Comité de pilotage du programme
PY	=	Année du programme
RDC	=	République démocratique du Congo
REP	=	Rapport d'évaluation du programme
S&E	=	Suivi et évaluation
SADC	=	Communauté de développement de l'Afrique australe
SSI	=	Système de sauvegardes intégré
TRE	=	Taux de rentabilité économique
TRI	=	Taux de rentabilité interne
UC	=	Unité de compte
UE	=	Union européenne
UNOPS	=	Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets
USD	=	Dollar des États-Unis
VAN	=	Valeur actuelle nette

Informations sur le don

Informations sur le client

BÉNÉFICIAIRES DU DON :

1. République du Mozambique,
2. République du Malawi
3. République du Zimbabwe.

AGENCES D'EXÉCUTION :

1. Mozambique (Ministère des travaux publics, du logement et des ressources en eau)
2. Malawi (Ministère des finances, de la planification et du développement)
3. Zimbabwe (Ministère des collectivités locales, des travaux publics et du logement)

AGENCES DE MISE EN ŒUVRE :

1. Mozambique (Cabinet de reconstruction post-cyclone Idai)
2. Malawi (Département de la gestion des catastrophes)
3. Zimbabwe (Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets)

Plan de financement (montants en millions d'UC et d'USD)

Pays	ABP	FAT		OR	Contributions du gouvernement	TOTAL	TOTAL
		Pilier I	Pilier III			UC (Million)	USD (Million)
	UC (Million)	UC (Million)	UC (Million)	UC (Million)	UC (Million)	UC (Million)	USD (Million)
Mozambique		10,00 ¹	5,00	17,00	1,6	33,60	46,97
Malawi	10,68			5,66	1,00	17,34	24,24
Zimbabwe		7,00	5,00	5,67	2,25	19,92	27,85
TOTAL	10,68	17,00	10,00	28,33	4,85	70,86	99,06

Principales informations sur le financement de la BAD

Monnaie du don	Unité de compte (UC)
Type d'intérêt*	Non applicable (N/A)
Écart des taux d'intérêt*	N/A
Frais d'engagement et autres frais	N/A
Durée	N/A
Période de grâce	N/A
TRI, VAT	(18%, 44,9 millions d'USD)
TRE	(22%)

Calendrier – Principales étapes (prévues)

Approbation de la note conceptuelle	N/A
Approbation du programme	Juin 2019
Entrée en vigueur	Juin 2019
Achèvement physique	Juin 2023
Date de clôture	31 décembre 2023

¹ Le pilier I de 10,00 millions d'UC de la FAT comprend les 7,00 millions d'UC demandés au titre de ce programme sur les ressources non allouées du pilier I ; 3,00 millions d'UC font partie du montant que le Mozambique a déjà reçu de la FAT et souhaite utiliser pour ce programme.

RÉSUMÉ DU PROGRAMME

1.1 **Présentation d'ensemble du programme :** L'Afrique australe, a un climat extrêmement variable qui se caractérise par la fréquence de ses inondations, sécheresses, cyclones et autres catastrophes naturelles. La fréquence et l'intensité des inondations et des sécheresses ont augmenté, en particulier au Mozambique, au Malawi et au Zimbabwe. Le cyclone tropical Idai a touché terre à Beira, au Mozambique, en mars 2019, et a suivi son cours au Zimbabwe et au Malawi, où il a provoqué des ravages et des destructions plus importants encore, avec pertes en vies humaines, blessures, déplacements de population et dégâts aux infrastructures et aux biens. Le cyclone Kenneth, qui a rapidement suivi, a d'abord touché le nord du Mozambique, détruisant les cultures dans la province reculée de Cabo Delgado, et a aggravé la situation. Près de trois millions de personnes ont été affectées, généralement celles qui ont le moins les moyens de faire face aux conséquences des catastrophes. Le Programme de reconstruction d'urgence et de résilience après les cyclones Idai et Kenneth (PCIREP) vise à rétablir les moyens de subsistance, les services sociaux et la résilience des populations dans les trois pays concernés, en mettant l'accent sur la nécessité d'atteindre d'abord les personnes les plus éloignées. Le Programme propose des solutions pour aborder les processus de reconstruction et de résilience dans une perspective à moyen et à long terme par une approche multisectorielle et mieux adaptée de la reconstruction/réhabilitation des infrastructures, du rétablissement des moyens de subsistance agricoles et du renforcement de la résilience aux chocs climatiques, aux catastrophes et aux phénomènes météorologiques extrêmes dans le but d'améliorer les capacités d'adaptation et de préparation des institutions et des populations. Le programme proposé, qui s'inscrit dans une approche multidimensionnelle de la Banque, englobe un soutien aux activités immédiates de sauvetage des vies, un effort à long terme pour fournir une solution structurelle à la gestion des risques climatiques et, enfin, un soutien technique et une mobilisation de ressources et de partenariats en faveur des pays touchés. Le Programme sera mis en œuvre sur une période de 4 ans. Son coût total s'élève à 70,86 millions d'UC, dont 66,01 millions d'UC sont payés par la Banque, le solde étant apporté par les contributions de contrepartie des gouvernements respectifs. On estime qu'un million de personnes touchées bénéficieront directement du programme. Ce dernier comporte trois volets, portant sur : i) l'amélioration de la productivité et de la résilience de l'agriculture ; ii) la mise en place d'une infrastructure socioéconomique durable ; iii) le renforcement institutionnel et la gestion des programmes.

1.2 **Évaluation des besoins :** Les trois pays touchés ont été confrontés à une situation économique difficile. Le cyclone Idai a aggravé la situation économique déjà fragile des pays touchés. Les destructions et les déplacements de population ont provoqué dans la région une crise humanitaire touchant trois millions de personnes ainsi que la destruction de plus de 800 000 hectares de cultures et de terres, ce qui pose des problèmes de sécurité alimentaire. Une évaluation des besoins après catastrophe, appuyée par la BAD, l'UE, la Banque mondiale et l'ONU, chiffre les besoins de reconstruction à 3 milliards de dollars au Mozambique, 368 millions au Malawi et 600 millions au Zimbabwe uniquement pour le cyclone Idai, le cyclone Kenneth ajoutant 100 millions au Mozambique. L'ampleur des dégâts dépasse manifestement la capacité des seuls gouvernements du Mozambique, du Malawi et du Zimbabwe. En outre, les conséquences économiques sont de nature éminemment régionale. Le couloir de transport qui relie le port de Beira au Zimbabwe et au Malawi constitue un pôle de croissance clé pour la région. Or, il se situe à l'épicentre du cyclone et des dégâts causés par les inondations. Beira étant aujourd'hui la porte d'entrée la plus dynamique pour desservir le centre du Mozambique et les pays enclavés du Malawi, de la Zambie, de la RDC et du Zimbabwe, la destruction des infrastructures routières, ferroviaires et portuaires au Mozambique a eu un effet sur la balance des paiements et sur les prix au Malawi et au Zimbabwe. En outre, le Mozambique étant un centre de production

d'électricité qui exporte vers le pool énergétique de l'Afrique australe, la perturbation des lignes de transport dans le pays a entraîné des pannes d'électricité jusqu'en Afrique du Sud. L'impact régional du cyclone montre que la mise en place de systèmes d'alerte rapide et de capacités de prévision météorologique dans un pays donné est un bien public régional.

1.3 La valeur ajoutée de la Banque africaine de développement : La nature régionale de cette urgence et de sa réponse correspond aux atouts et au mandat de la Banque. La Banque possède une expérience considérable dans la mise en œuvre d'opérations multinationales et régionales et elle a une forte présence sur le terrain, ayant des bureaux pays dans chacun des pays touchés. En outre, elle a une vaste expérience en matière d'intégration régionale, d'appui aux États fragiles, de renforcement des capacités, de renforcement de la résilience aux changements climatiques et d'amélioration durable des infrastructures socioéconomiques. Tous ces éléments sont cohérents avec les documents de stratégie pays (DSP) adoptés dans les trois pays. En outre, la Banque a appuyé efficacement un certain nombre d'interventions d'urgence liées aux inondations et aux sécheresses dans les trois pays et dans d'autres régions. Ces opérations ont généré d'importantes informations et leçons techniques qui ont éclairé la conception du PCIREP proposé. La Banque sait également que certains facteurs de fragilité dans un pays membre peuvent avoir des répercussions dans d'autres pays de la région et doivent donc être traités non pas au niveau d'un État mais par une intervention à l'échelle régionale. La Banque dispose d'un avantage comparatif dans l'utilisation de cette approche de la fragilité régionale, notamment par sa gestion de la crise d'Ébola en Afrique de l'Ouest et de la sécheresse en Afrique orientale, occidentale et australe.

1.4 Gestion des connaissances : L'étendue des dégâts provoqués par le cyclone Idai exige une intervention globale et un engagement concerté avec les parties prenantes. Cette approche suppose un renforcement des capacités aux niveaux décentralisé, central et régional, un partage des données, connaissances et enseignements tirés de crises similaires, afin de disposer de connaissances à même de contribuer au rétablissement des moyens de subsistance et de l'activité économique des populations touchées. Cette opération vise, entre autres, à renforcer le partage des systèmes et des connaissances dans la région de la SADC en matière de capacité de réaction et de préparation aux catastrophes naturelles.

CADRE LOGIQUE AXÉ SUR LES RÉSULTATS (MATRICE DU PROGRAMME)

Pays et nom du programme :		Multinational (Mozambique, Malawi et Zimbabwe) - Programme de reconstruction d'urgence et de résilience pour le Mozambique, le Malawi et le Zimbabwe après les cyclones Idai et Kenneth (PCIREP)				
Finalité du programme :		Contribuer au redressement socio-économique et à la résilience aux chocs climatiques par la reconstruction des infrastructures productives et sociales et le renforcement des systèmes de préparation aux catastrophes pour le Mozambique, le Malawi et le Zimbabwe.				
CHAÎNES DE RÉSULTATS		INDICATEURS DE PERFORMANCE			MOYENS DE VÉRIFICATION	RISQUES/MESURES D'ATTÉNUATION
		Indicateur (y compris ISB)	Référence	Cible		
IMPACT	1. Garantir une amélioration des revenus et des moyens de subsistance en zone rurale pour les populations touchées par le cyclone Idai.	1.1 Revenu annuel moyen par ménage (USD par an) au (i) Malawi, (ii) Mozambique et (iii) Zimbabwe. 1.2 Pourcentage (%) de personnes touchées dans leurs moyens de subsistance après le cyclone (dans les trois pays).	2019 1.1 (i) Malawi = 500; (ii) Mozambique = 100; et (iii) Zimbabwe = 1 900. 1.2 (<10%)	D'ici 2026 1.1 (i) Malawi = >700; (ii) Mozambique = >250; et (iii) Zimbabwe = 3 500. 1.2 (>90%)	Rapport d'enquête démographique et sanitaire	
	2.1 Amélioration de la sécurité alimentaire pour les ménages dans les zones du programme (ménages touchés) au Malawi, Mozambique et Zimbabwe	2.1.1 Nombre moyen de mois de pénurie alimentaire dans les ménages (dans les 3 pays). 2.1.2 Pourcentage (%) de malnutrition (retard de croissance) chez les enfants de moins de 5 ans (dans les 3 pays).	2019 2.1.1 (5 mois) 2.1.2 (45%)	2023 2.1.1 (3 mois) 2.1.2 (40%)	Rapports d'enquête sur les ménages. Rapport d'évaluation sur l'impact du programme sur les bénéficiaires	Hypothèses: • Conditions climatiques favorables. • Stabilité politique et économique. • Coopération des

	2.2: Réduction (i) des maladies hydriques ; et (ii) temps de déplacement sur les routes rurales du programme (populations touchées) au Malawi, Mozambique et Zimbabwe	2.2.1 Proportion (%) de personnes touchées ayant accès à l'eau potable et à un assainissement amélioré (dans les 3 pays).	2.2.1 (<35%)	2.2.1 (>85%)	Rapport d'enquête démographique et sanitaire	communautés affectées.	
		2.2.2 Pourcentage (%) de cas de maladies hydriques (dans la population touchée).	2.2.2 (>80%)	2.2.2 (<10%)			
		2.2.3 Pourcentage (%) de réduction du temps de déplacements sur routes rurales.	2.2.3 (0%)	2.2.3 (<40%)	Rapport sur le trafic routier.		
	2.3 Réduction des dommages suite aux inondations et secours aux sinistrés dans les zones du programme	2.3.1 Coût des dommages suite aux inondations et secours aux sinistrés dans les zones du programme, par année	2.3.1 (0%)	2.3.1 (<25%)	Rapport de gestion des risques de catastrophe		
Composante 1 : Amélioration de la productivité et de la résilience de l'agriculture (année cible pour tous les produits = 2023)							
PRODUITS	Produit 1.1 : Réhabilitation des infrastructures d'irrigation dans les zones touchées	1.1 Superficie réhabilitée dans le système d'irrigation actuel	Malawi	0 ha	1 200 ha	Programme Progress Reports	<p><u>Risque 1.</u> Mauvaise identification des personnes touchées par le cyclone <u>Atténuation :</u> Le programme s'appuiera sur les lignes directrices élaborées par les Unités de gestion des catastrophes des pays respectifs.</p> <p><u>Risque 2.</u> Problèmes de coordination et de concertation avec les populations concernées. <u>Atténuation :</u> Le programme s'appuiera sur les structures de coordination déjà en place pour répondre aux catastrophes.</p>
			Mozambique	0 ha	920 ha		
			Zimbabwe	0 ha	100 ha		
	Produit 1.2 : Nouveaux systèmes de mini/petite irrigation installés (<10ha chacun) dans l'optique d'une agriculture résiliente.	1.2 (i) Nombre de kits d'irrigation distribués, et (ii) superficie (ha) couverte par ces kits	Malawi	(i) 0, et (ii) 0	(i) 600 (50% aux femmes) et (ii) 6 000 ha		
			Mozambique	(i) 0, et (ii) 0	(i) 4,000 (50% aux femmes) et (ii) 40,000 ha		
			Zimbabwe	(i) 0, et (ii) 0	(i) 200 (50% aux femmes) et (ii) 2 000		
	Produit 1.3 : Ménages touchés recevant des intrants agricoles	1.3 Nombre de ménages touchés recevant des intrants agricoles (agriculture pluviale ou irriguée)	Malawi	0	2 000 (50% femmes chefs de foyer)		
			Mozambique	0	4 000 (60% femmes chefs de foyer)		
			Zimbabwe	0	2 000 (50% femmes chefs de foyer)		
	Produit 1.4 : Programmes de distribution d'animaux (i) petits ruminants et (ii) volaille	1.4 Nombre de programmes de distribution d'animaux d'élevage pour (i) les petits ruminants, (ii) la volaille	Malawi	(i) 0, et (ii) 0	(i) 1, et (ii) 1		
Mozambique			(i) 0, et (ii) 0	(i) 1, et (ii) 1			
Zimbabwe			(i) 0, et (ii) 0	(i) 1, et (ii) 1			
Composante 2 : Mise en place d'une infrastructure socioéconomique durable							

Produit 2.1: Amélioration du réseau de transport rural	2.1 Nombre de (i) km résilients de routes, et (ii) ponts remis en état ou construits et (iii) emplois créés pour la population locale.	Malawi	(i) 0, et (ii) 0 et (iii) 0	(i) 50km et (ii) 10 et (iii) 70	Rapports d'étape du programme	
		Mozambique	(i) 0, et (ii) 0 et (iii) 0	(i) 500km et (ii) 2 et (iii) 200		
		Zimbabwe	(i) 0, et (ii) 0 et (iii) 0	(i) 57 km et (ii) 2 et (iii) 60		
Produit 2.2: Amélioration du réseau d'électricité rural	2.2 Systèmes électriques résilients remis en état, y compris transformateurs, sous-stations et lignes de distribution et (ii) nombre d'emplois créés pour la population locale.	Malawi	(i) 0 et (ii) 0	(i) N/A et (ii) N/A		
		Mozambique	(i) 0 et (ii) 0	(i) 4 et (ii) 10		
		Zimbabwe	(i) 0 et (ii) 0	(i) 150 et (ii) 15		
Produit 2.3: Accès à une alimentation en eau domestique améliorée	2.3.1 Nombre de (i) forages résilients, et (ii) installations d'assainissement construites ou réhabilitées et (iii) emplois créés pour la population locale	Malawi	(i) 0, et (ii) 0 et (iii) 0	(i) 200, et (ii) 30 et (iii) 40		
		Mozambique	(i) 0, et (ii) 0 et (iii) 0	(i) 170, et (ii) 60 et (iii) 45		
		Zimbabwe	(i) 0, et (ii) 0 et (iii) 0	(i) 40, et (ii) 50 et (iii) 30		
	2.3.2 Nombre de (i) systèmes résilients d'alimentation en eau urbains ou ruraux (ou de réservoirs) réhabilités et (ii) emplois créés pour la population locale	Malawi	(i) 0 et (ii) 0	(i) 6 et (ii) 10		
		Mozambique	(i) 0 et (ii) 0	(i) 5 (réservoirs) et (ii) 6		
		Zimbabwe	(i) 0 et (ii) 0	(i) 2 et (ii) 10 (emplois temporaires)		
Composante 3 : Renforcement institutionnel et gestion du programme						
Produit 4.1 : Renforcement des capacités et des compétences des agriculteurs	4.1 Nombre d'agriculteurs formés et soutenus dans une agriculture résiliente au climat	Malawi	0	4,000 (50% femmes)	Rapports d'étape du programme	
		Mozambique	0	8,000 (50% femmes)		
Produit 4.2: Installation de systèmes d'alerte précoce	4.2 Nombre de systèmes d'alertes précoces installés	Zimbabwe	0	2,400 (50% femmes)		
		4.2 Malawi	0	1 per District (5)		
Produit 4.3: Renforcement des capacités de mise en	4.3 (i) Nombre de (i) personnels formés dans les	4.2 Mozambique	0	6		
		4.2 Zimbabwe	0	1 (provincial)		
	4.3 Malawi	(i) 0 et (ii) 0	(i) 30 et (ii) 2			
	4.3 Mozambique	(i) 0 et (ii) 0	(i) 40 et (ii) 0			

	œuvre des opérations de prévention et de gestion des risques, et de reconstruction	agences de mise en œuvre (50% femmes), et (ii) politiques et manuels élaborés	4.3 Zimbabwe	(i) 0 et (ii) 0	(i) 10 et (ii) 2		
--	--	---	--------------	-----------------	------------------	--	--

PRINCIPALES ACTIVITÉS	COMPOSANTES	RESSOURCES																				
	Composante 1 : Amélioration de la productivité et de la résilience de l'agriculture (10,19 millions d'UC, 15,1%)		Mozambique																			
	Composante 2 : Mise en place d'une infrastructure socioéconomique durable (41,4 millions d'UC, 63,0%)		FAT pilier I: 10,00 millions d'UC FAT pilier III : 5,00 millions d'UC OR: 17,00 millions d'UC Gouvernement 1,60 million d'UC (en nature) Total: 33,60 millions d'UC																			
	Composante 3 : Renforcement institutionnel et gestion du programme (14,42 millions d'UC, 21,9%)		Malawi																			
		FAD (ABP) 10,68 millions d'UC OR 5,66 millions d'UC Gouvernement 1,00 million (en nature) Total: 17,34 millions d'UC																				
		Zimbabwe																				
		FAT pilier I: 7,00 millions d'UC FAT pilier III 5,00 millions d'UC OR: 5,67 millions d'UC Gouvernement 2,25 millions d'UC (en nature) Total: 19,92 millions d'UC																				
	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Source de financement du programme</th> <th colspan="2">Total</th> </tr> <tr> <th>Millions d'UC</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Don FAD (ABP + OR)</td> <td>39,01</td> <td>55</td> </tr> <tr> <td>FAT pilier I</td> <td>17,00</td> <td>24</td> </tr> <tr> <td>FAT pilier III</td> <td>10,00</td> <td>14</td> </tr> <tr> <td>Gouvernement</td> <td>4,85</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>70,86</td> <td>100</td> </tr> </tbody> </table>	Source de financement du programme	Total		Millions d'UC	%	Don FAD (ABP + OR)	39,01	55	FAT pilier I	17,00	24	FAT pilier III	10,00	14	Gouvernement	4,85	7	Total	70,86	100	
Source de financement du programme	Total																					
	Millions d'UC	%																				
Don FAD (ABP + OR)	39,01	55																				
FAT pilier I	17,00	24																				
FAT pilier III	10,00	14																				
Gouvernement	4,85	7																				
Total	70,86	100																				

Calendrier du programme (Schéma général de mise en œuvre)²

Programme multinationale (Mozambique, Malawi et Zimbabwe) de relance socio-économique suite au cyclone Idai																									
Calendrier provisoire de mise en œuvre du projet																									
N°	Description des activités	Year 2019				2020				2021				2022				2023				2024			
		tr1	tr2	tr3	tr4	tr1	tr2	tr3	tr4	tr1	tr2	tr3	tr4	tr1	tr2	tr3	tr4	tr1	tr2	tr3	tr4	tr1	tr2	tr3	tr4
0.0	Processus internes de la BAD et signature/entrée en vigueur du don	[Barre orange]																							
1.0	Composante 1 : Amélioration de la productivité et de la résilience agricoles	[Barre rouge]																							
1.1	Développement de l'agriculture pluviale	[Barre noire]																							
	Les activités de préparation comprennent la mise sur pied de groupe de paysans	[Barre bleue]																							
	Production de cultures pluviales y compris l'agriculture de conservation	[Barre bleue]																							
1.2	Mis au point de systèmes d'irrigation	[Barre noire]																							
	Recrutement d'un cabinet-conseil (inventaire, conception et supervision)	[Barre bleue]																							
	Préparation d'études techniques/documents d'appels d'offre	[Barre bleue]																							
	Reconstruction/réhabilitation des systèmes d'irrigation existants	[Barre bleue]																							
	Installation de systèmes d'irrigation à petite échelle sur des surfaces de moins de 10 ha (pompes à pédales, marchés, systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte et par aspersion)	[Barre bleue]																							
	Production agricole irriguée	[Barre bleue]																							
1.3	Développement durable de l'élevage	[Barre noire]																							
	Les activités de préparation comprennent la mise sur pied de groupe de paysans	[Barre bleue]																							
	Recrutement d'ONG (système d'octroi du bétail)	[Barre bleue]																							
	Système d'octroi du bétail (petits ruminants et structures de base)	[Barre bleue]																							
	Système d'octroi du bétail (volaille, y compris les vaccinations et structures de base)	[Barre bleue]																							
2.0	Composante 2 : Développement d'infrastructures socio-économiques durables	[Barre rouge]																							
2.1	Réhabilitation de routes rurales	[Barre noire]																							
	Recrutement d'un cabinet-conseil (inventaire routier, conception et supervision)	[Barre bleue]																							
	Examen des conceptions, appels d'offre et supervision des travaux de construction	[Barre bleue]																							
	Réhabilitation de tronçons routiers/principaux tronçons	[Barre bleue]																							
	Réhabilitation/construction de ponts et d'autres ouvrages de drainage	[Barre bleue]																							
	Réhabilitation de routes de desserte en zone rurale	[Barre bleue]																							
2.2	Énergie (réseaux de transmission et de distribution)	[Barre noire]																							
	Détermination de la portée, conception détaillée, appels d'offre et supervision	[Barre bleue]																							
	Installation de transformateurs et de lignes de distribution	[Barre bleue]																							
2.3	Approvisionnement en eau et assainissement	[Barre noire]																							
	Reconstruction/réparation de forages et installation de pompes manuelles	[Barre bleue]																							
	Réhabilitation des réseaux d'approvisionnement en eau en zone urbaine/rurale	[Barre bleue]																							
	Financement des réseaux d'assainissement	[Barre bleue]																							
3.0	Composante 3 : Renforcement des capacités institutionnelles et gestion du programme	[Barre rouge]																							
3.1	Coordination du programme	[Barre noire]																							
	Cellule d'exécution du projet - Mise en œuvre effective du programme	[Barre bleue]																							
	Audit financier annuel	[Barre bleue] (audit final)																							
	Audit annuel de la passation de marchés	[Barre bleue]																							
	Missions de supervision de la Banque	[Barre bleue]																							
3.2	Suivi-évaluation	[Barre noire]																							
	Élaboration et utilisation du système de suivi-évaluation	[Barre bleue]																							

² Il s'agit d'un schéma général ; les détails seront élaborés avant le début de chaque année du programme (PY)

	Élaboration et utilisation du système de suivi-évaluation	
	Plan de travail et de budget annuel	
	Réunions du comité de pilotage du programme	
	Examen à mi-parcours	
	Évaluation d'impact sur les bénéficiaires	
	Rapport d'achèvement du programme (RAP)	
3.3	Renforcement des capacités	
	Sensibilisation et mobilisation des communautés (en général)	
	Formation du personnel et des membres des communautés/des paysans	
	Sensibilisation à la nutrition au sein des communautés	
	Activités de gestion environnementale et sociale	
	Soutien aux institutions publiques (dans le cadre de la gestion des catastrophes)	
3.4	Gouvernance des risques de catastrophe et préparation aux risques	
	Renforcement des capacités de réduction des risques de catastrophe et de préparation aux catastrophes	
	Renforcement des systèmes de gestion des risques	
	Soutien à la préparation et au renforcement de la résilience au niveau communautaire	
	Soutien aux services météorologiques	
	Soutien à la Cellule de reconstruction post-cyclone Idai - Mozambique	

RAPPORT ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE DON AU MOZAMBIQUE, AU MALAWI ET AU ZIMBABWE POUR LE PROGRAMME DE RECONSTRUCTION D'URGENCE ET DE RESILIENCE APRES LES CYCLONES IDAI ET KENNETH (PCIREP)

La Direction soumet le rapport et la recommandation qui suivent concernant une proposition de don de 66,01 millions d'UC pour financer le Programme de reconstruction d'urgence et de résilience au Mozambique, au Malawi et au Zimbabwe après les cyclones Idai et Kenneth (PCIREP).

I. Orientations stratégiques et justification

1.1. Liens entre le programme, les stratégies et objectifs pays et l'intégration régionale

1.1.1. Les conséquences des destructions subies par les cyclones tropicaux Idai et Kenneth se sont fait sentir au-delà des trois pays touchés. La nature de l'impact économique est éminemment régionale. Épicentre du cyclone et des dégâts causés par les inondations, le couloir de transport reliant le port de Beira au Zimbabwe et au Malawi constitue un pôle de croissance clé pour la région. Beira étant aujourd'hui la porte d'entrée la plus dynamique pour desservir le centre du Mozambique et les pays enclavés que sont le Malawi, la Zambie, la RDC et le Zimbabwe, la destruction des infrastructures routières, ferroviaires et portuaires au Mozambique a eu des conséquences sur la balance des paiements et sur les prix au Malawi et au Zimbabwe. En outre, le Mozambique est un centre de production d'électricité qui exporte vers le pool énergétique de l'Afrique australe, et la perturbation des lignes de transport au Mozambique a entraîné des pannes jusqu'en Afrique du Sud. Le corridor de Beira irrigue une base agro-industrielle dynamique (20% des entreprises formelles au Mozambique sont basées dans les zones affectées) avec des chaînes de valeur chevauchant les frontières, souvent avec capital mixte. La crise provoquée par les changements climatiques est aggravée par les niveaux élevés de pauvreté, les inégalités et l'insécurité alimentaire dans les pays touchés, ce qui explique la faiblesse des indicateurs de développement dans la région. Les zones touchées sont essentiellement rurales et agricoles, où les femmes représentent, selon les estimations, au moins 60% des exploitants agricoles. Le programme proposé pour le Mozambique, le Malawi et le Zimbabwe (PCIREP) vise à rétablir les moyens de subsistance et la résilience des populations vulnérables et à reconstruire une meilleure infrastructure socio-économique afin de renforcer l'atténuation des risques de catastrophe, l'intégration régionale, la connectivité et la libre circulation des personnes, des biens et des services. Les investissements viseront également à renforcer les institutions chargées de mener les efforts de reconstruction.

1.1.2. Surtout, le programme va tout à fait dans le sens des documents de stratégie pays (DSP) des pays participants : DSP Mozambique (2018-2022), DSP Malawi (2018-2022) et Note pays Zimbabwe (2018-2020) (cette dernière en préparation), ainsi que le double objectif stratégique de la Stratégie décennale de la Banque (2013-2022), à savoir la croissance inclusive et la transition vers la croissance verte. Le Programme répond également à quatre des cinq grandes priorités institutionnelles de la Banque (Améliorer la qualité de vie des populations africaines, Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie, Nourrir l'Afrique et Intégrer l'Afrique). En outre, il va dans le sens des priorités essentielles de la Stratégie décennale (notamment développement des infrastructures et intégration régionale) ainsi qu'aux trois domaines prioritaires : agriculture et sécurité alimentaire, genre et fragilité.

Enfin, il est aligné sur les stratégies sectorielles et transversales (nourrir l'Afrique, énergie, transport, genre, changement climatique, eau et assainissement).

1.1.3. **Le Programme s'inscrit fermement dans la Stratégie pour remédier à la fragilité et renforcer la résilience en Afrique (2014-2019)**, qui s'articule autour de trois grands axes : (i) renforcer les capacités de l'État et soutenir l'efficacité des institutions ; (ii) promouvoir des sociétés résilientes par un accès inclusif et équitable à l'emploi, aux services de base et aux avantages partagés des ressources naturelles ; et (iii) renforcer le rôle de chef de file de la Banque dans le dialogue politique, le partenariat et le plaidoyer sur les problèmes de fragilité. Le Programme renforcera également la capacité stratégique des gouvernements et des populations à intégrer la réponse au changement climatique et la gestion des risques actuels et futurs liés aux aléas naturels afin de parvenir à un développement résilient au changement climatique.

1.2. Justification de l'investissement de la Banque

1.2.1. **L'Afrique australe est de plus en plus vulnérable aux risques naturels et aux changements climatiques, dont les conséquences se font sentir dans toute la région, même lorsqu'il s'agit d'événements localisés.** Au cours des dernières décennies, la région a connu une augmentation de l'incidence et de la gravité des phénomènes climatiques extrêmes tels que inondations, vents violents et sécheresses. Ces événements compromettent le développement en portant atteinte à l'infrastructure, à la prestation de services, à la sécurité alimentaire et à l'intégration économique. Le cyclone tropical Idai a touché le Mozambique le 14 mars 2019 avant de gagner le Zimbabwe et le Malawi. Il a provoqué des vents violents et des pluies diluviennes qui ont fait monter le niveau des cours d'eau, provoquant des inondations et submergeant des villages entiers, détruisant des maisons, faisant plusieurs morts et endommageant des zones agricoles, des routes et des réseaux électriques et de télécommunications. Le cyclone Kenneth a touché le nord du Mozambique sitôt après : c'est la première fois que deux cyclones tropicaux se suivent au cours d'une même saison. Près de trois millions de personnes au Mozambique, au Malawi et au Zimbabwe sont touchées à des titres divers : privées de logement, d'électricité ou d'eau courante, elles ont un besoin urgent d'aide humanitaire. Pour le seul Mozambique³, 306 221 familles et 1,5 million de personnes ont été touchées, 3 500 salles de classe et 93 centres de santé ont été détruits, et 715 378 hectares de terres arables ont été dévastés par le premier cyclone, Kenneth ajoutant environ 370 000 victimes au précédent total. Les personnes déplacées ont été hébergées dans des sites temporaires offrant un accès limité aux équipements de base, ce qui rend les femmes et les enfants particulièrement vulnérables à l'insécurité et aux maladies. Sans aide extérieure, les gouvernements du Mozambique, du Malawi et du Zimbabwe n'ont pas les moyens de faire face aux destructions et à leurs séquelles.

1.2.2. **Les dommages causés aux infrastructures et aux cultures ont également retardé les perspectives de croissance économique à moyen terme, perturbant les structures commerciales et les chaînes d'approvisionnement des entreprises (commerce de détail, industrie et, surtout, agriculture dans une région fertile).** La perturbation du port de Beira, qui approvisionne le Malawi, la Zambie et le Zimbabwe – des pays enclavés – a entraîné une hausse des prix et des pertes de récoltes au plus fort de la saison agricole, ce qui pourrait provoquer une crise alimentaire aiguë et avoir des répercussions sur la croissance économique et la sécurité alimentaire de la région si les producteurs ne reçoivent pas de soutien avant la prochaine saison des pluies.

³ Mozambique National Institute of Disaster Management (INGC), 17 avril 2019.

1.2.3. Le rétablissement rapide des moyens de subsistance et la reconstruction de l'infrastructure socio-économique pour faire face aux conséquences des catastrophes futures sont au centre des premiers résultats issus des évaluations des besoins. Une stratégie durable de reconstruction devra également intégrer le principe d'une planification et d'une conception résilientes au changement climatique et renforcer les institutions pour qu'elles puissent faire face aux événements futurs. Les évaluations inter-agences des besoins immédiats et post-catastrophe effectuées par les pays respectifs recommandent le rétablissement des moyens de subsistance et la reconstruction des infrastructures socioéconomiques afin de rétablir un mode de vie normal pour les régions et les populations touchées. Plus de 282 millions de dollars pour le Mozambique, 45 millions de dollars pour le Malawi et 291 millions de dollars pour le Zimbabwe ont été demandés en aide d'urgence pour les seules opérations de survie. Les évaluations ont également souligné la nécessité de renforcer les capacités stratégiques des gouvernements et des populations dans les domaines de l'intervention rapide intégrée en cas de catastrophe naturelle, de la préparation aux catastrophes, de la résilience des populations et de l'adaptation aux changements climatiques, ainsi que la capacité de prendre des décisions fondées sur des données factuelles qui favorisent les investissements résilients aux catastrophes et aux aléas climatiques dans l'ensemble des secteurs et au niveau des populations.

1.2.4. Alors que la phase d'urgence de gestion des abris, de l'approvisionnement en nourriture et de la réinstallation est en cours, l'attention des gouvernements porte sur les efforts de reconstruction rapide et sur l'aide à apporter aux communautés touchées. Une évaluation des besoins post-catastrophe (PDNA) est en cours de finalisation au Malawi et au Mozambique, avec le soutien de la BAD, de l'ONU, de la Banque mondiale et de l'Union européenne. Ces évaluations couvrent tous les secteurs clés des interventions prioritaires, y compris l'analyse transversale globale (environnement et genre, entre autres). Selon une évaluation effectuée en haut lieu, le coût global de la reconstruction s'élèverait à environ 4 milliards d'USD dans les trois pays, dont 3 milliards pour le Mozambique, 368 millions pour le Malawi et 600 millions pour le Zimbabwe. Le PDNA préliminaire pour le cyclone Kenneth devrait ajouter au moins 100 millions de dollars aux besoins du Mozambique.

1.2.5. Sur la base de cette évaluation et des propres évaluations de la Banque, les principaux domaines d'intervention identifiés pour soutenir les efforts de restauration sont les suivants : (i) la remise en état des réseaux électriques, (ii) la remise en état des principales routes de desserte, (iii) la reprise des activités agricoles et (iv) l'approvisionnement en eau et l'assainissement pour enrayer l'apparition de maladies hydriques. Les atouts et l'expérience de la Banque dans les secteurs de l'agriculture, des transports, de l'énergie et des affaires sociales joueront un rôle majeur dans l'offre d'une assistance technique et financière au rétablissement socio-économique des trois pays. En dehors des interventions/programmes d'investissement dans ces secteurs, la Banque a précédemment aidé les trois gouvernements à faire face à des catastrophes liées aux inondations et aux sécheresses, grâce à une aide d'urgence qui a permis de rétablir les moyens de subsistance des populations touchées. L'expérience acquise par la Banque pour faire face à de telles situations sera essentielle pour le rétablissement des activités socio-économiques dans les trois pays.

1.2.6. Le Programme proposé se concentre sur l'infrastructure, l'un des cinq grands secteurs opérationnels de la Banque et sur le soutien prioritaire à l'agriculture. En intégrant la résilience climatique (et les solutions à faible émission de carbone), le Programme favorisera également la croissance verte en réhabilitant les structures endommagées dans les zones touchées, tout en garantissant l'inclusion des personnes vulnérables et pauvres – notamment les femmes et les enfants – touchées par les inondations. Il contribuera de manière significative à la sécurité alimentaire et à la nutrition par le biais

d'interventions agricoles, ainsi qu'au rétablissement et au renforcement de l'intégration grâce à une opération conjointe permettant aux trois pays de faire face aux effets du cyclone. Le portefeuille actif de la Banque au Mozambique, au Malawi et au Zimbabwe – présenté dans les rapports pays respectifs (REP Volume II de II, Annexes techniques) – incite la Banque à continuer d'apporter son soutien aux secteurs en question.

1.2.7. En réaction au cyclone Idai, le Groupe de la Banque a adopté une réponse à multiples facettes. La réponse immédiate a consisté à restructurer les opérations existantes dans les pays touchés, ce qui a dégagé plus de 4,5 millions d'UC (6,26 millions d'USD) pour répondre aux besoins humanitaires et d'urgence, ce qui est crucial pour contribuer à rétablir l'approvisionnement en électricité dans la ville de Beira et éviter une crise alimentaire dans les zones touchées grâce à la fourniture d'intrants pendant les deux semaines de la saison où il est encore possible de planter. Cette décision a été suivie de l'approbation pour les trois pays d'une opération d'urgence d'un montant de 1,5 million d'USD destinée à financer les vivres et des abris pour les populations déplacées. Outre les ressources financières, le Groupe de la Banque pilote également l'initiative Afro-champion, qui vise à amener les principaux milieux d'affaires et philanthropes d'Afrique à participer à une table ronde dans le but de créer et soutenir un mécanisme de financement capable d'assumer les efforts de redressement économique après les cyclones Idai et Kenneth. La Banque a également déployé des experts techniques pour participer à la préparation des évaluations des besoins après catastrophe (PDNA) dans les pays touchés et fournir une feuille de route pour le redressement à court, moyen et long terme. Le Groupe de la Banque s'est également engagé sur l'élaboration d'un plan de développement à plus long terme du corridor de Beira et sur les possibilités d'obtenir une assurance contre le risque climatique dans le cadre de la réponse au cyclone. Le dialogue sur l'assurance des risques climatiques a abouti à la signature d'un mémorandum d'entente entre l'Africa Risk Capacity (ARC) et le gouvernement du Mozambique. La signature de ce mémorandum permettra à l'ARC d'entamer le travail technique relatif au développement d'un système de prévention des cyclones et de gestion des risques de catastrophe. Cette approche a été élaborée en concertation avec les autorités et les partenaires au développement des trois pays. Plusieurs missions techniques et une mission de haut niveau conduite par un vice-président se sont rendues dans les trois pays.

1.3. Coordination des donateurs

1.3.1. Le Groupe de la Banque figure parmi les premiers intervenants dans la phase de reconstruction et de rétablissement des moyens de subsistance après le cyclone Idai. Les partenaires au développement (PD) se concentrent actuellement sur la phase d'intervention d'urgence en fournissant des premiers secours sous forme de nourriture, abris, trousse médicale, eau potable, transport de secours, personnel spécialisé en recherche et sauvetage et équipes médicales. Certains donateurs soutiennent les cliniques mobiles dans les zones difficiles d'accès, fournissent en nombre suffisants des trousse de santé reproductive et collaborent avec des organisations non gouvernementales partenaires pour diffuser des informations sur la violence fondée sur le genre, les droits humains et les services de soutien aux survivants, y compris d'ordre psychosocial. Cependant, même la phase d'urgence est actuellement sous-financée, seulement 30% environ de l'appel d'urgence de l'ONU ayant à ce jour donné lieu à des promesses de dons.

1.3.2. Les discussions sur la reconstruction post-urgence ont démarré, bien que la phase de reconstruction attirera probablement un nombre relativement limité de bailleurs de fonds. La Banque mondiale a activé le Guichet spécial de financement de riposte à la crise (CRW) de l'Association internationale de développement (IDA) afin d'octroyer environ 545 millions de dollars au total aux trois pays touchés ; dont 350 millions

de dollars seront consacrés au Mozambique, 120 millions de dollars au Malawi et 75 millions de dollars au Zimbabwe. L'Union européenne et la Banque européenne d'investissement ont annoncé une contribution de 200 millions d'euros au Mozambique. Le FMI a approuvé l'accès à une ligne de crédit de 118 millions d'USD pour le Mozambique au titre de sa Facilité de crédit rapide, en vue d'atténuer l'impact économique du cyclone sur sa balance des paiements. Un dialogue intense est en cours concernant les partenariats, l'idée étant de renforcer la coordination des donateurs – et, par conséquent, éviter les doubles emplois et accroître l'efficacité – et d'améliorer la coopération entre certains grands organismes autour d'exercices tels que la PDNA, qui devrait constituer la principale plate-forme pour la coordination des donateurs. Au Mozambique, l'Evaluation des besoins après catastrophe (EBAC), à laquelle la Banque a apporté son soutien, en collaboration avec la Banque mondiale, les Nations Unies et l'Union européenne, a mis en place une plate-forme rapide de coordination pour identifier les besoins et élaborer une stratégie de réponse rapide et synchronisée. L'EBAC était structurée en 11 piliers, la Banque étant la tête de file du pilier de l'agriculture et membre des piliers de l'énergie, des transports et du genre. Au Mozambique, les quatre institutions susmentionnées ont constitué un conseil consultatif pour la préparation de la Conférence internationale des bailleurs de fonds, qui s'est tenue à Beira le 1er juin 2019, et qui a examiné entre autres, les modalités de mise en œuvre du programme de reconstruction. La récente conférence des donateurs Beira a enregistré des engagements pour environ 1,2 milliard de dollars sur les quatre prochaines années pour le Mozambique. Ceci reste en deçà des 3 milliards de dollars de besoins identifiés dans l'EBAC. Au Malawi, le Gouvernement a commandé l'Evaluation des besoins après catastrophe suite aux inondations de 2019, avec l'appui important de la Banque mondiale, du Programme des Nations Unies pour le développement, de l'Union européenne et de la Banque africaine de développement. L'EBAC se concentre sur 11 secteurs, l'aide de la Banque étant réservée à cinq domaines, dont l'agriculture, l'irrigation, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, les ressources en eau et le transport routier. Au Zimbabwe, la Banque a participé et continue de jouer un rôle dans le programme de relèvement rapide mis en place par l'UNOCHA pour faire face aux dégâts causés par le cyclone Idai.

1.3.3. Toutefois, les partenaires au développement collaborent étroitement dans les secteurs de l'agriculture, des transports, de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement dans les trois pays touchés, autant de domaines d'action prioritaires du présent programme. Les PD se réunissent régulièrement pour discuter de questions sectorielles, et ils sont surtout engagés dans le dialogue politique, le financement de projets et de programmes, et le travail dans le secteur économique. Le Groupe de la Banque, très présent dans ces secteurs dans tous les pays concernés, collabore avec les principaux partenaires au développement. D'autres détails sur la coordination des donateurs pour chacun des pays participants figurent dans les annexes techniques (Volume II de II).

II. Description du programme

2.1. Objectifs et composantes du programme

2.1.1. L'objectif du programme est de rétablir et d'améliorer durablement les moyens d'existence des groupes vulnérables touchés, de réduire les risques de catastrophe, de renforcer la préparation aux alertes précoces, de soutenir le redressement social et économique sans exclusive et de renforcer la capacité d'adaptation après rétablissement de la situation. Les objectifs spécifiques sont les suivants : (i) revitaliser les activités économiques dans les zones touchées en fournissant des équipements et des intrants agricoles à petite échelle afin d'améliorer la productivité agricole et la sécurité alimentaire ; (ii) remettre en état les réseaux électriques, les routes de desserte rurales et les ponts pour rétablir l'accessibilité

des services d'appui et la connectivité ; (iii) reconstruire les équipements d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les zones touchées et organiser des campagnes de promotion de l'hygiène pour prévenir l'apparition et la propagation des maladies, et fournir un soutien psychosocial, notamment sous forme de conseils et de soins dans le but de rétablir le tissu social, (iv) renforcer la capacité d'adaptation des populations et des institutions aux risques climatiques en augmentant leurs revenus et en les sensibilisant aux questions d'environnement et de variations climatiques.

2.1.2. Le programme comporte trois volets, à savoir i) Amélioration de la productivité et de la résilience de l'agriculture, ii) Mise en place d'une infrastructure socioéconomique durable et iii) Renforcement institutionnel et gestion du programme. Les composantes et les principales activités du programme sont résumées dans le tableau 2.1. Les détails des activités spécifiques prévues sont fournis dans les REP respectifs des pays (Volume II de II).

Tableau 2.1: Composantes, sous-composantes et principales activités du programme

No	Nom de la composante	Coût (million d'UC) et %	Description de la composante
1	Amélioration de la productivité et de la résilience de l'agriculture	10,19 (15,4%)	<p><u>SC 1.1: Développement d'une agriculture pluviale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités préparatoires, y compris constitution de groupes d'agriculteurs, donnant aussi la voix aux femmes, et formation sur la chaîne de valeur au-delà des rôles traditionnels. • Développer l'agriculture pluviale et la production végétale, y compris l'agriculture de conservation. • Promouvoir de bonnes pratiques agricoles respectueuses du climat (y compris formation et fourniture d'intrants de démarrage aux agriculteurs/agricultrices). • Promouvoir la manutention après récolte. • Encourager la production de cultures à forte densité nutritionnelle. <p><u>SC 1.2: Développement de systèmes d'irrigation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement d'une société de conseil (inventaire, conception et supervision). • Conception du système, production des documents d'appel d'offres et appel d'offres • Reconstruction/réhabilitation des systèmes d'irrigation existants. • Installation de systèmes d'irrigation à petite échelle <10 ha (pompes à pédales, systèmes d'arrosage et de goutte à goutte). • Promouvoir la production de cultures irriguées dans les systèmes d'irrigation et les zones humides (y compris formation et intrants de démarrage) pour les agriculteurs/agricultrices). <p><u>SC 1.3: Développement d'un élevage durable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités préparatoires, y compris constitution de groupes d'agriculteurs. • Recrutement d'ONG (programme de distribution de bétail). • Régime de distribution de bétail (petits ruminants et structures de base) • Programme de distribution de bétail (volailles, y compris vaccinations et équipements de base).
2	Mise en place d'une infrastructure socioéconomique durable	41,40 (62,8%)	<p><u>SC 2.1: Réseau routier rural</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement d'une société de conseil (inventaire routier, conception et supervision). • Examen de la conception, appels d'offres et supervision de la construction. • Sensibilisation de la population et formation professionnelle des personnels à la construction et à l'entretien de routes résistantes au climat. • Remise en état des tronçons de grandes routes endommagés. • Réhabilitation/reconstruction de ponts et d'ouvrages de drainage. • Remise en état des routes rurales de desserte. • Emplois pour la population locale masculine/féminine/jeune <p><u>SC 2.2: Énergie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Champ d'application, conception détaillée, appels d'offres et supervision. • Sensibilisation de la population et formation des travailleurs et travailleuses aux équipements résilients au climat et à leur maintenance.

			<ul style="list-style-type: none"> • Installation de transformateurs. • Développement des réseaux de transport et de distribution et de sous-stations • Emplois pour la population locale masculine/féminine/jeune <p><u>SC 2.3: Alimentation en eau et assainissement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation de la population et formation des travailleurs et travailleuses aux équipements d'eau et d'assainissement résilients au climat et à leur maintenance. • Réhabilitation des systèmes d'approvisionnement en eau des villes/zones rurales. • Emplois pour la population locale masculine/féminine/jeune • Soutenir les systèmes d'assainissement, y compris par la sensibilisation sur le terrain
3	Renforcement institutionnel et gestion du programme	14,42 (21,8%)	<p><u>SC 3.1: Coordination du programme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre matérielle du programme (Cellule d'exécution du programme). • Audit financier annuel. • Audit annuel des marchés. • Missions de supervision bancaire • Passation de marchés de travaux, de biens et de service. <p><u>SC 3.2: Suivi et évaluation (S&E)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement et exploitation du système de S&E. • Élaboration et suivi des PGES propres à chaque site • Préparation des plans de travail et des budgets annuels. • Réunions du Comité de pilotage du programme. • Revue à mi-parcours. • Évaluation de l'impact sur les bénéficiaires. • Rapport d'achèvement du programme (RAP). <p><u>SC 3.3: Renforcement des capacités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Campagnes de sensibilisation et de mobilisation de la population sur la santé, la sécurité, l'hygiène, le développement communautaire et le genre (droits des femmes, violence basée sur le genre, autonomisation économique). • Formation du personnel et de la population, des associations d'agriculteurs et d'agricultrices à la prévention et à la gestion des risques de catastrophe. • Soutenir l'éducation et la sensibilisation communautaires en matière de nutrition, y compris par l'utilisation d'aliments à forte densité nutritionnelle et d'habitudes alimentaires appropriées ; programme d'alimentation scolaire et création de centres d'alimentation pour les enfants de moins de 5 ans. • Activités de gestion environnementale et sociale. • Formation et appui aux institutions gouvernementales et au personnel des agences de mise en œuvre en matière de S&E, de changement climatique et d'égalité des sexes dans les cadres politiques et juridiques des situations d'urgence et de reconstruction ; aménagement spatial et résilience climatique. <p><u>SC 3.4: Gouvernance des risques de catastrophe et préparation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités de réduction des risques de catastrophe et de préparation aux catastrophes • Renforcement des systèmes de gouvernance des risques aux niveaux national et infranational, • Mise en place de systèmes d'alerte précoce,

		<ul style="list-style-type: none"> • Soutien à la préparation et au renforcement de la résilience au niveau communautaire. • Appui à l'Unité de reconstruction post-cyclone Idai (Cabinet) et appui à la mise en œuvre de la stratégie du Ministère des travaux publics pour répondre aux préoccupations environnementales et sociales pendant les interventions d'urgence, et à son manuel de bonnes pratiques – Mozambique. <p><u>Services météorologiques (Mozambique)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un immeuble de bureaux pour abriter l'équipement météorologique • Acquisition d'équipements météorologiques et de systèmes d'alerte précoce • Installation de systèmes d'alerte précoce et de systèmes météorologiques • Renforcement des capacités du personnel météorologique
Total du programme		66,01

2.2. Solutions techniques retenues et autres solutions envisagées

2.2.1 Les solutions techniques retenues sont les suivantes : (i) Reconstruction des systèmes d'irrigation existants, (ii) Soutien aux cultures d'hiver avec des intrants agricoles, (iii) Forages à usage domestique, et (iv) Reconstruction des infrastructures socio-économiques telles que routes, ponts et réseaux électriques. **Le tableau 2.2** présente les autres solutions qui ont été envisagées

Tableau 2.2: Autres programmes envisagés et raisons du rejet

Désignation	Brève description	Raisons du rejet
Construction de nouveaux systèmes d'irrigation à grande échelle (>500 ha)	Construction de systèmes d'irrigation à grande échelle dans les zones potentielles identifiées dans le plan directeur d'irrigation	Les estimations de coûts et le temps requis ne correspondent pas vraiment à l'urgence de la situation.
Reconstruction à neuf des chaussées	Réhabilitation et reconstruction intégrale des tronçons de route.	La reconstruction de l'intégralité des routes ne se justifie pas, car les problèmes sont localisés et la résistance des chaussées est suffisante à moyen terme au regard des niveaux de trafic.
Alimentation de l'eau domestique par gravité	Construction de points d'eau alimentés par gravité.	L'option ne convient pas vraiment à la région, car la plupart des zones touchées sont planes et il serait coûteux de faire venir l'eau de loin par gravité.
Les agriculteurs achètent les intrants grâce à des prêts	Demander aux agriculteurs touchés d'acheter les intrants agricoles par leurs propres moyens	Les personnes visées par cette opération ont perdu la majeure partie de leur capacité économique à cause des inondations et n'ont donc pas les moyens d'acheter les intrants dont elles ont besoin.

2.3. Type de programme

2.3.1 Le **PCIREP** est une opération régionale d'investissement sous forme de dons. Il utilise les ressources du FAD-14 provenant des guichets Allocation basée sur les performances (ABP), Opérations régionales (OR) et Facilité d'appui à la transition (FAT) (Pilier I et Pilier III). Le financement des OR se fait entièrement sous forme de dons et est exempté de l'application du principe du partage des coûts. Le pilier III de la FAT est le guichet d'appui ciblé qui complète l'engagement de la Banque aux niveaux national et

régional et fournit, sous forme de dons, des ressources pour soutenir les activités de renforcement des capacités et d'appui technique visant à s'attaquer aux facteurs de fragilité et à renforcer la résilience, et susceptibles d'avoir un impact élevé.

2.4. Coût du programme et dispositions pour le financement⁴

2.4.1. Le coût total du programme (hors taxes et droits de douane⁵), y compris les imprévus matériels et la hausse des prix, est estimé à 70,86 millions d'UC, dont (i) 66,01 millions sur les ressources du FAD-14 et (ii) la contribution en nature des gouvernements de 4,85 millions d'UC au titre des salaires des fonctionnaires liés aux activités du programme, aux locaux à usage de bureaux et services y afférents, et aux véhicules. Les coûts du projet au Mozambique comprennent les taxes et les droits, conformément à l'approche récente de la Banque et à sa politique en matière de dépenses éligibles. Une justification de la dérogation est fournie à l'annexe IV. Les ressources du FAD-14 proviennent de l'enveloppe des opérations régionales sans partage des coûts (28,33 millions d'UC), de l'ABP des pays (10,68 millions d'UC) et de la FAT (pilier I : 10,00 millions d'UC pour le Mozambique et 7,00 millions d'UC pour le Zimbabwe ; pilier III : 5,00 millions d'UC pour chacun des deux pays), comme détaillé ci-dessous dans le plan financier. Les imprévus liés aux prix sont fondés sur des taux d'inflation projetés de 5 % et de 2 % par an, respectivement à l'échelon local et au niveau international. Les imprévus physiques varient de 0 % (salaires des fonctionnaires) à 8 % (travaux) selon (i) les pratiques techniques en cours et (ii) les estimations de coûts disponibles pour l'ingénieur. Le résumé des coûts du programme par composante, source de financement, catégorie de dépenses et calendrier est présenté dans les tableaux 2.3 à 2.6. Les détails figurent dans les Rapports d'évaluation du programme (REP) des pays respectifs (Volume II de II).

Plan de financement (montants en millions d'UC et d'USD)

Pays	ABP	FAT		OR	Contributions du gouvernement	TOTAL	
		Pilier I	Pilier III			UC	USD
	UC (Million)	UC (Million)	UC (Million)	UC (Million)	UC (Million)	UC (Million)	USD (Million)
Mozambique		10,00 ⁶	5,00	17,00	1,6	33,60	46,97
Malawi	10,68			5,66	1,00	17,34	24,24
Zimbabwe		7,00	5,00	5,67	2,25	19,92	27,85
TOTAL	10,68	17,00	10,00	28,33	4,85	70,86	99,06

2.4.2 Conformément au *Cadre stratégique et opérationnel des opérations régionales – 2008* (section 4.13), les pays qui, comme le Zimbabwe, ont des arriérés auprès du Groupe de la Banque peuvent accéder aux ressources des OR si le projet est structuré de telle sorte que les responsabilités financières et de mise en œuvre du projet ne relèvent pas du pays concerné, mais sont assumées par un autre pays participant ou par une organisation régionale.

2.4.3 Pour se conformer à cette exigence, le PCIREP a été conçu de manière à ce que l'UNOPS, au nom du Gouvernement du Zimbabwe, gère toutes les ressources financières (FAT et OR) et assure la mise en œuvre du programme, et qu'aucune ressource financière de

⁴ Les détails du financement pour le Mozambique, le Malawi et le Zimbabwe sont fournis dans les REP respectifs des pays (Annexes technique, Volume II de II).

⁵ Les coûts du projet pour le Mozambique comprennent les droits et taxes. Une justification d'exemption est donnée à l'Annexe IV.

⁶ Le pilier I de 10,00 millions d'UC de la FAT comprend les 7,00 millions d'UC demandés au titre de ce programme sur les ressources non allouées du pilier I ; 3,00 millions d'UC font partie du montant que le Mozambique a déjà reçu de la FAT et souhaite utiliser pour ce programme.

Groupe de la Banque ne soit affectée directement au Gouvernement du Zimbabwe. Des accords tripartites, l'un pour le don FAT et l'autre pour le don FAD (OR) seront signés entre (a) le Zimbabwe, (b) l'UNOPS et (c) la Banque et le FAD, pour le don FAT ; et le FAD pour le don OR du FAD. De plus, ces protocoles d'accord tripartites préciseront les modalités de mise en œuvre et de gestion financière. Les agences de l'ONU ont une longue histoire de mise en œuvre des projets financés par la Banque dans les pays membres régionaux du Groupe de la Banque. Un accord de principes fiduciaires signé entre le Groupe de la Banque et l'UNOPS fournit une base assurant un bon cadre fiduciaire, et un cadre de responsabilisation et de contrôle solide. En outre, l'UNOPS a une forte présence sur le terrain dans la région et la capacité de déplacer son personnel, ce qui le rend particulièrement qualifié pour assurer la mise en œuvre du projet.

Tableau 2.3: Estimations des coûts du programme par composante [millions d'UC]

Nom de la composante	millions d'UC			% Coût devise
	Local	Devisé	Total	
1. Amélioration de la productivité et de la résilience agricole	4,99	4,31	9,3	46,3
2. Mise en place d'une infrastructure socioéconomique durable	5,83	31,87	37,7	84,5
3. Renforcement institutionnel et gestion du programme	6,76	6,37	13,13	48,5
Total des coûts de base	17,58	42,55	60,13	71,1
Imprévus physiques	2,28	1,72	4	43
Imprévus liés aux prix	0,9	0,98	1,88	52,1
Coût total du programme	20,76	45,25	66,01	68,8

Tableau 2.4: Sources de financement (millions d'UC)

Source de financement	Montant total (millions d'UC) et contribution en pourcentage (%)					
	Devisé		Local		Total	
	millions d'UC	%	millions d'UC	%	millions d'UC	%
Don FAD (ABP + OR)	24,77	51	14,24	63,89	39,01	55,05
FAT Pilier I	13,2	27,18	3,80	17,05	17,00	23,99
FAT Pilier III	8,00	16,47	2,00	8,97	10,00	14,12
Gouvernement	2,60	5,35	2,25	10,09	4,85	6,84
Total	48,57	68,82	22,29	31,18	70,86	100

Tableau 2.5: Coût du programme par catégorie de dépenses⁷ [millions d'UC]

Catégorie de dépense	Montant total (millions d'UC)			% Coût devise
	Devisé	Local	Total	
A. Coûts d'investissement				
1. Biens	9,95	3,2	13,15	76
2. Travaux	17,73	6,55	25,96	68
3. Services	11,65	5,89	17,54	66
Total des coûts d'investissement	39,33	15,64	56,65	69
B. Coûts récurrents				
1. Coûts d'exploitation	0,9	1,68	2,58	35
Total des coûts récurrents	0,9	1,68	2,58	35
Total des coûts de base	41,13	19,00	61,81	67
Imprévus physiques	1,72	2,28	4,00	43
Imprévus liés aux prix	0,98	0,9	1,88	52
Coût total du programme	43,83	22,18	66,01	66

⁷ Les détails concernant chaque catégorie de dépense pour le Mozambique, le Malawi et le Zimbabwe sont données dans les REP des pays respectifs (Annexes techniques, Volume II de II).

Tableau 2.6: Calendrier des dépenses par composante [millions d'UC]

Description	Montant (millions d'UC)				
	PY1	PY2	PY3	PY4	Total
1. Amélioration de la productivité et de la résilience agricole	5,38	2,35	0,82	0,75	9,30
2. Mise en place d'une infrastructure socioéconomique durable	13,70	12,37	8,67	2,96	37,70
3. Renforcement institutionnel et gestion du programme	4,18	4,68	2,92	1,35	13,13
Total coûts de base	23,26	19,40	12,41	5,06	60,13
Imprévus physiques	0,30	2,10	1,12	0,48	4,00
Imprévus liés aux prix	0,12	0,96	0,50	0,30	1,88
Coût total du programme	23,68	22,46	14,03	5,84	66,01

2.5. Zones et populations ciblées par le programme

2.5.1. Zones couvertes par le programme : Le programme couvre trois pays (Mozambique, Malawi et Zimbabwe) dévastés par les cyclones Idai et Kenneth. En raison de la gravité des dégâts, du degré de vulnérabilité au changement climatique et du niveau de concentration des personnes vulnérables, un nombre limité de régions, préfectures, provinces ou districts a été sélectionné par pays. Au Mozambique, le programme sera mis en œuvre le long du corridor de développement de Beira dans deux des provinces les plus touchées, Sofala et Manica, en particulier dans le district de Nhamatanda (317 538 habitants) et celui de de Buzi (177 384 habitants), dans la ville de Beira (500 000 habitants) et dans les provinces de Cabo Delgado et Nampula, touchées par le cyclone Kenneth le long du corridor Pemba-Lichinga, dans le nord du Mozambique. Au Zimbabwe, le programme couvrira la province de Manica, en particulier les districts les plus durement touchés de Chipinge (298 841 habitants) et Chimanimani (134 940 habitants). Au Malawi, le programme viendra en aide aux cinq districts les plus gravement touchés de la région sud : Chikwawa (564 684 habitants), Nsanje (299 168 habitants), Machinga (735 438 habitants), Phalombe (429 450 habitants) et Zomba (851 827 habitants).

2.5.2. Bénéficiaires du programme : On estime qu'environ un million de personnes bénéficieront directement du programme. Etant donné la distribution démographique et économique des zones touchées, les interventions prévues iront invariablement bénéficier les femmes et le jeunes en développant leur résilience post-catastrophe et le programme ciblera spécifiquement 50% de femmes et 40% de jeunes dans les zones couvertes. Parmi les autres bénéficiaires directs figurent les gouvernements du Mozambique, du Malawi et du Zimbabwe, qui verront leurs capacités renforcées afin de pouvoir mieux intégrer la réponse au climat et aux risques de catastrophe, renforcer la résilience et l'adaptation des populations et promouvoir une agriculture intelligente, des investissements résilients aux catastrophes et aux aléas climatiques dans l'ensemble des secteurs, au niveau national et local. Le programme devrait permettre de rétablir les moyens de subsistance et les modes de vie des communautés touchées et d'améliorer l'accès aux ressources productives grâce à la productivité et à la résilience de l'agriculture et à la remise en état des infrastructures socioéconomiques afin de faciliter l'intégration, la connectivité et les activités économiques de la région, et de renforcer la capacité des gouvernements et des communautés en matière de gestion des risques et de préparation aux catastrophes.

2.6. Processus participatif pour l'identification, la conception et la mise en œuvre du programme

2.6.1 Sous la conduite des gouvernements, les agences inter-organisations ont mené sur le terrain des évaluations rapides qui ont éclairé la conception du programme. Celle-ci s'appuie

aussi sur des consultations avec les partenaires au développement, les responsables régionaux/provinciaux et de district, les chefs traditionnels et les populations concernées. Des équipes spéciales ont également eu des échanges avec les bénéficiaires, notamment des groupes de femmes et des jeunes dont les opinions et les suggestions sont pleinement prises en compte dans la conception du programme. Grâce à ces évaluations et à ces consultations, les équipes de travail ont pu évaluer l'étendue des dégâts et des besoins des personnes touchées, et la façon dont ces besoins pourraient être satisfaits. L'information recueillie a aidé le gouvernement à élaborer un plan d'intervention à court, moyen et long terme. La haute direction a en outre complété et validé la conception en procédant à une évaluation de la valeur par l'intermédiaire d'une délégation de haut niveau de la Banque qui s'est rendue dans les pays touchés, a rencontré de hauts responsables gouvernementaux et a eu des échanges avec les partenaires au développement. La mise en œuvre du programme sera assurée par les structures gouvernementales existantes, renforcées néanmoins par le recrutement de cinq experts locaux (coordonnateur de programme, spécialiste des achats, spécialiste de la gestion financière, spécialiste du suivi et évaluation (S&E) et spécialiste des infrastructures) qui feront partie du personnel interne de gestion du programme. Conformément au renforcement des capacités du programme, les bénéficiaires (hommes, femmes et jeunes ruraux) seront pleinement associés à la mise en œuvre des activités prévues, y compris sous la forme d'un S&E participatifs.

2.7. Prise en compte de l'expérience du Groupe de la Banque dans la conception du programme

2.7.1. La conception du programme proposé a été fortement influencée par le succès d'interventions similaires de redressement socio-économique financées par la Banque dans un certain nombre de pays. Depuis sa création, la Banque a apporté son soutien, sous la forme de projets/programmes et d'études, aux pays membres régionaux confrontés à des crises et à des catastrophes dans différents secteurs. Sur cette base, elle a acquis une expérience de la conception et de la mise en œuvre de projets et de programmes divers au Mozambique, au Malawi et au Zimbabwe. Dans la mesure où l'actuel programme est multinational, la Banque s'appuie également sur son expérience pour renforcer efficacement les capacités des pays membres dans la mise en œuvre des opérations régionales, et améliorer ainsi la performance de son portefeuille. La performance globale du portefeuille des trois pays, y compris son score du point de vue des objectifs et des résultats du développement, est indiquée dans les REP respectifs (Volume II de II). Les leçons tirées des interventions précédentes et les décisions intégrées dans la conception du programme sont résumées dans le tableau ci-dessous :

N°	Leçons retenues	Décisions intégrées dans la conception du projet
1.	L'absence de dessins au démarrage du projet a retardé la mise en œuvre du développement de l'infrastructure.	Compte tenu de l'urgence du programme, l'inventaire et les dessins de reconstruction/réhabilitation seront préparés en PY1 (année 1).
2.	Le rôle joué par la cellule d'exécution dans le lancement des projets après des retards au démarrage quand la mise en œuvre est confiée à un organisme gouvernemental	La capacité d'exécution du programme des pays sera renforcée par le recrutement de cinq experts locaux (coordonnateur de projet, spécialiste des achats, comptable, spécialiste du S&E et spécialiste de l'infrastructure) qui feront partie du personnel interne de gestion du projet.
3.	Une consultation inadéquate avec les parties prenantes dans le choix des sites entraînant un mauvais choix de l'emplacement de l'infrastructure.	Bien qu'il s'agisse d'une intervention d'urgence, des consultations adéquates avec les principales parties prenantes (ministères responsables), y compris les bénéficiaires, ont été entreprises pendant la phase de préparation du projet.

N°	Leçons retenues	Décisions intégrées dans la conception du projet
4.	L'importance de prendre en compte les dimensions sociales et de genre dans les programmes de redressement post-catastrophe	Le processus participatif, les possibilités économiques locales et la remise en état des infrastructures de base dans les zones touchées garantissent la durabilité des moyens de subsistance et le caractère inclusif du redressement.
5.	La faiblesse d'un système de S&E se traduit par une mauvaise évaluation des progrès de la mise en œuvre	Des activités de suivi-évaluation dotées d'une allocation financière adéquate ont été incluses dans la conception du projet.

2.7.2. La conception de ce programme a été guidée par des évaluations des besoins des populations touchées dans les zones cibles ; elle sera affinée au cours de la première année du programme, car certains sites cibles n'étaient pas accessibles pendant la mission d'évaluation. Le programme sera mis en œuvre par l'intermédiaire des structures gouvernementales existantes, ce qui créera une capacité de mise en œuvre de projets similaires à l'avenir et assurera la durabilité des investissements

2.7.3. Pour assurer l'état de préparation de la mise en œuvre du programme et conformément à PD 02-2015, les activités suivantes ont été convenues : i) Les agences d'exécution et de mise en œuvre sectorielle au Mozambique et au Malawi ont désigné des personnes chargées d'adapter la conception et la préparation des projets ; et ii) l'UNOPS, en sa qualité d'agence de mise en œuvre pour le Zimbabwe, a accepté de nommer temporairement parmi son personnel un directeur de programme, un spécialiste des achats et un comptable jusqu'à ce que les postes du programme soient pourvus

2.8. Indicateurs clés de performance

Les Indicateurs clés de performance (KPI) identifiés et les résultats attendus à l'achèvement du programme sont définis dans le Cadre logique et dans le Cadre de suivi des résultats. Le tableau ci-dessous résume les résultats attendus et les produits livrés par chaque composante du programme :

Tableau 2.8: Indicateurs clés de performance (KPI)

Impact – Niveau 1	
Le revenu moyen annuel des ménages passe de 500 USD (2019) à 700 USD (2026) (Malawi); (Mozambique); (Zimbabwe)	
	
Résultats – Niveau 2	
Composante 1: Amélioration de la productivité et de la résilience de l'agriculture	Composante 2 : Mise en place d'une infrastructure socioéconomique durable
<ul style="list-style-type: none"> Le nombre moyen de mois de pénurie alimentaire des ménages (dans les 3 pays) passe de 5 mois (2019) à 3 mois par an (2024). Le pourcentage (%) de malnutrition (retard de croissance) chez les enfants de moins de 5 ans (dans les 3 pays) passe de 45% (2019) à 40% (2024). Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant d'une distribution d'intrants et pouvant donc accroître leur production 	<ul style="list-style-type: none"> La proportion (%) d'hommes et de femmes ayant accès à l'eau potable et à un assainissement amélioré (dans les trois pays) passe de 35% (2019) à 85% (2024). Réduction de 40 % du temps de trajet sur les routes rurales d'ici 2024. Nombre d'hommes et de femmes ayant un meilleur accès aux services de base grâce à la remise en état des infrastructures.
	

Cibles des indicateurs de produits– Niveau 3 (d’ici 2021)	
Composante 1: Amélioration de la productivité et de la résilience de l'agriculture	Composante 2 : Mise en place d’une infrastructure socioéconomique durable
<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation de 1 200 ha (Malawi) et de 920 ha (Mozambique) dans le cadre des programmes d'irrigation. • 2000 (Malawi) et 4000 (Mozambique) ménages affectés (% de femmes chefs de foyer) reçoivent des intrants agricoles. • 4 000 (Malawi) et 8000 (Mozambique) agriculteurs (% de femmes) formés et soutenus dans une agriculture résiliente au changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de 200 forages au Malawi. • Construction de 30 installations sanitaires dans des écoles et des centres de santé au Malawi. • Remise en état de 50 km (Malawi) et de 500 km (Mozambique) de routes. • 4 réseaux électriques réhabilités au Mozambique • Nombre d'emplois créés pour les hommes, les femmes et les jeunes de la région.
Composante 3: Renforcement institutionnel et gestion du programme	
Rapports d'étape trimestriel, rapports d'audit, rapports de S&E préparés et soumis en temps opportun.	

III. Faisabilité du programme

3.1. Performance économique et financière

3.1.1 L'analyse pour le secteur agricole a été effectuée en comparant, avec et sans les coûts et avantages du projet, la production agricole pluviale et irriguée et la situation du bétail (bovins, chèvres et volailles). Au Malawi, environ 1 200 ha ont été ciblés pour l'irrigation, 920 ha au Mozambique et 400 ha au Zimbabwe, plus 400 ha en agriculture pluviale. Dans les trois pays, le bétail ayant également été touché par le cyclone, les personnes concernées bénéficieront d'un soutien pour reconstituer leur cheptel et en améliorer la gestion. Les avantages pour les cultures et le bétail et les coûts associés ont donc été évalués en comparant la production constatée avant l'intervention du programme et la production prévue après.

3.1.2 Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, l'analyse financière a été entreprise en comparant « avec projet » et « sans projet » les différents coûts et les avantages qui reviendront aux bénéficiaires des services améliorés d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les sites ciblés du Malawi et du Zimbabwe affectés par le cyclone. Le projet proposé favorisera la santé environnementale, et améliorera donc la qualité de vie et le bien-être de la population bénéficiaire. Le rendement financier est mesuré en termes d'avantages supplémentaires réalisés grâce aux gains de temps pour accéder à l'eau, à la réduction du coût du traitement des maladies d'origine hydrique et au temps gagné par les parents grâce à la diminution des maladies.

3.1.3 Dans le secteur des transports, on a comparé les économies en temps réalisées grâce à la réparation des infrastructures routières endommagées, converties en valeurs monétaires en tant qu'avantages du projet. Ainsi, une comparaison a été faite entre le temps de déplacement avant réparation des infrastructures et après leur remise en état. Les coûts et avantages sont considérés nets de droits et taxes. En outre, la durée de vie économique de l'investissement est estimée à 20 ans

3.1.4 Au Mozambique, le cyclone a provoqué de nombreux dégâts aux centrales électriques et aux lignes de transport d'électricité, nécessitant la reconstruction des centrales et des lignes. Selon l'analyse réalisée, avec un coût d'opportunité de 10%, le taux de rentabilité interne était de 12,74% pour une valeur actuelle nette de 297 300 USD. Voir l'annexe pour plus de détails.

3.1.5 **Analyse économique :** Les valeurs économiques de l'analyse coûts-avantages ont été calculées en utilisant un facteur de conversion standard de 0,95 pour les biens et services. L'analyse DCF réalisée sur la trésorerie nette net a donné le taux de rentabilité financière interne (TRI) et le taux de rentabilité économique interne (TRE) à un coût d'opportunité de 12%, ainsi que la valeur actuelle nette financière (VANF) et la VAN économique (VANE), comme résumé dans le tableau ci-dessous pour chaque secteur :

Secteur	TRI (%)	TRE (%)	VANF (USD)	VANE (USD)
Agriculture	17%	22%	24 330,26	39 265,26
Eau et assainissement	13%	14%	1213,38	1 945,76
Transport	22%	24%	18 622,87	20 706,64
Ensemble du programme	18%	22%	44 176,20	61 934,67

3.1.6 L'analyse de sensibilité sur l'effet de l'augmentation du coût en capital du programme s'est traduite par une diminution du taux global de rentabilité économique interne, qui passe de 22% à 16%. La VANE baisse également, de 44 888 000,00 USD à 19 237,00 USD, et la diminution du coût en capital fait passer le TRE de 22% à 28% et la VANE de 44 888 000,00 à 70 539 USD. Ainsi, la variation des coûts de production et des investissements en capital est très sensible aux avantages réalisés dans le cadre du programme. Des détails sur les calculs du TRI et du TRE sont présentés dans les annexes techniques du volume II de II de la section B7. L'évaluation globale du programme à un coût d'opportunité de 12% montre un TRI de 18% et un TRE de 22%, ce qui confirme que le programme est techniquement réalisable et économiquement viable.

Tableau C.1: principaux chiffres économiques et financiers

TRI, VAN	(18%, 44,9 millions d'USD)
TRE	(22%)

NB : le détail des calculs est donné aux annexes techniques du volume II de II (Annexe B6)

3.2. Impacts environnementaux et sociaux

3.2.1. **Aspects environnementaux :** Ce programme d'urgence multisectoriel de relance des investissements a été classé en catégorie 2. Cette intervention d'urgence doit être mise en œuvre dans les pays touchés par le cyclone Idai et Kenneth au Mozambique, au Malawi et au Zimbabwe, et dans les zones du nord du Mozambique touchées par le cyclone Kenneth. Compte tenu de l'urgence de l'opération et de la nécessité de venir rapidement en aide aux personnes, la direction demande une dérogation à l'applicabilité des procédures d'évaluation environnementale et sociale (PEES) de la Banque, notamment en ce qui concerne la préparation et la divulgation des résumés du Cadre de gestion environnementale et sociale (CGSE) et du Plan de gestion environnementale et sociale (PGES) durant 30 jours avant leur étude par le Conseil conformément au Système de sauvegardes intégré (SSI).

3.2.2. La nature de l'opération impliquera la mise en œuvre de sous-projets à petite échelle dont la priorisation, la localisation, la portée et la conception étaient encore à l'étude au moment de l'évaluation. En conséquence, la gestion des impacts environnementaux et sociaux sur le programme sera guidée par les CGES propres à chaque pays, accompagnés de PGES pour les sous-secteurs. Ceux-ci fixeront un processus unifié qui abordera toutes les questions de protection environnementale et sociale pour les sous-projets au moment de commencer les travaux. Les préparatifs des CGES et des PGES respectifs sont en cours et,

une fois achevés, seront divulgués dans le pays pendant 30 jours avant la mise en œuvre des activités prévues dans le SSI.

3.2.3. D'après les évaluations rapides effectuées à l'étape du traitement et compte tenu du type et de la nature des interventions, on s'attend à des impacts limités sur l'eau, la stabilité des sols, la fragmentation et la perturbation de l'habitat, la faune et la flore, la santé sociale et la sécurité. Ces impacts, spécifiques aux sites, seront gérés par l'application des mesures définies dans les PGES. Les activités envisagées comprennent (i) la remise en état des systèmes d'irrigation ; (ii) des travaux de construction pour améliorer l'approvisionnement en eau et l'assainissement ; (iii) des travaux d'amélioration des routes départementales et de desserte ; (iv) des travaux de remise en état des lignes de distribution et d'approvisionnement électrique ; et (v) la construction d'un bâtiment météorologique résilient au climat. Dans la mesure où les activités porteront essentiellement sur la réhabilitation et la reconstruction des routes d'accès et des lignes de distribution d'électricité existantes, aucune nouvelle terre ne sera nécessaire, ni aucun déplacement de personnes ou de biens. Un montant provisoire pour la mise en œuvre des PGES a été incorporé dans les estimations des coûts du projet sur la base de l'expérience lors d'opérations similaires et des connaissances acquises par la Banque dans les pays concernés. En outre, les activités envisagées renforceront les avantages apportés aux populations par (i) l'amélioration de la productivité et de la résilience de l'agriculture, (ii) la promotion d'infrastructures socioéconomiques durables et (iii) le renforcement des institutions et de leur capacité à fournir en temps voulu les intrants agricoles et le matériel d'irrigation à petite échelle, à assurer la formation des exploitants en agriculture résistant au climat et à installer des systèmes d'alerte précoce.

3.2.4. **Aspects liés au changement climatique :** On s'attend à ce que les changements climatiques continuent d'accroître la fréquence et l'intensité des risques tels que les inondations, les tempêtes (y compris les cyclones) et les sécheresses. Les catastrophes se produisent lorsqu'un événement touche un système (pays, institution, communauté, ménage et écosystème) exposé, vulnérable et mal préparé. Ce programme, axé sur la reconstruction après cyclone, est classé dans les risques climatiques de catégorie 1 ; il nécessite donc l'intégration, dans sa conception même, de mesures d'atténuation. Les grandes composantes du programme offrent la possibilité d'améliorer la résilience au changement climatique et aux catastrophes, et d'accroître la capacité d'adaptation et la préparation des bénéficiaires. La composante 1, *Amélioration de la productivité et de la résilience de l'agriculture*, encouragera la mise en œuvre de pratiques agricoles respectueuses du climat, telles que la promotion de l'irrigation à faible consommation d'eau, l'introduction de variétés de cultures résistant à la sécheresse et la formation des vulgarisateurs aux changements climatiques. La composante 2, *Infrastructure socioéconomique durable*, permettra de choisir en connaissance de cause l'emplacement des nouvelles infrastructures, d'adopter des normes d'ingénierie et de construction appropriées pour rendre les nouvelles infrastructures plus résistantes aux intempéries et aux catastrophes naturelles, protéger et mettre à niveau les infrastructures existantes, et reconcevoir les systèmes et processus opérationnels pour les rendre plus résilientes aux conditions climatiques et aux catastrophes naturelles. La composante 3, sous-composante 3.4, *Gouvernance et préparation aux risques de catastrophe* entend promouvoir des systèmes communautaires d'alerte précoce et d'intervention ; renforcer la capacité des principales parties prenantes (notamment des autorités locales) à élaborer des plans d'évacuation et des cartes de risques ; promouvoir des plans d'occupation des sols qui intègrent mieux les risques d'inondation ; et soutenir la conception et la mise en place de mécanismes de secours pour faire face aux tempêtes, par exemple sous forme d'abris anticycloniques (qui peuvent aussi servir d'écoles ou de centres médicaux de secours). Le programme offre une occasion critique de « reconstruire en mieux » tout en profitant de la possibilité de réduire les émissions de GES. Un indicateur sur la résilience à moyen-long

terme est prévu en terme de dommages suite aux inondations et secours aux sinistrés dans les zones du programme.

3.2.5. **Aspects liés au genre :** La zone touchée par le cyclone Idai est essentiellement une zone rurale et agricole. On estime qu'au moins 60% de toutes les femmes de la zone concernée jouent un rôle central dans les différentes activités agricoles et non agricoles. Dans les trois pays, les femmes pratiquent principalement l'agriculture de subsistance, et les hommes sont, en proportion, plutôt employés dans l'agriculture commerciale. Tout en jouant un rôle central, en particulier dans l'agriculture à petite échelle, les femmes restent victimes de discrimination et exclues des moyens de production, des services de vulgarisation, des postes de responsabilité dans les associations rurales (mixtes) et de l'accès aux ressources productives et financières. Dans les provinces mozambicaines touchées, où les lignages patrilinéaires sont répandus, les facteurs socioculturels constituent un défi majeur pour parvenir à l'égalité des sexes et la violence basée sur le genre (VBG) est un mode d'expression des rapports de force inégaux entre hommes et femmes. Au Zimbabwe, près d'un tiers des ménages ruraux sont dirigés par des femmes et, alors que 67% de la population est employée dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche, près de 80% de ces personnes – principalement des femmes et des jeunes – sont non qualifiés et ont des revenus faibles et précaires. Dans les trois pays, malgré des mécanismes institutionnels et un cadre politique et juridique favorables (notamment dans le droit foncier et les politiques en matière d'égalité entre les sexes), les pays restent en position basse sur l'indice d'inégalité entre les genres⁸, et l'accès des femmes aux ressources productives – en particulier à la terre, aux financements, aux emplois, à l'eau et à l'assainissement et à l'alimentation – reste problématique. Au Malawi, les jeunes représentent une proportion importante de la population (48%), mais, de même que les femmes, ils n'ont pas accès aux opportunités de base qui leur permettraient de réaliser pleinement leur potentiel, notamment par manque de compétences et de formation, accès limité aux terres, manque de matériel agricole moderne et absence de soutien financier. Le Mozambique et le Malawi ont commencé à intégrer la dimension du genre dans le secteur des transports : en particulier, les politiques routières nationales établissent un quota de 25% de femmes dans la main-d'œuvre des travaux publics. Avec l'augmentation du taux de chômage due à la perte d'activités, le potentiel d'emplois locaux et la création d'emplois seront déterminants pour la reprise économique et la résilience de la population. Cet élément a un fort impact sur l'autonomisation des femmes, car au-delà de l'agriculture, les femmes sont actives dans le commerce et les services, qui font partie des petites industries les plus touchées. Compte tenu des vulnérabilités exacerbées par les déplacements et les disparitions (notamment la VBG et les risques de mariages précoces forcés), l'inclusion sociale occupe une place essentielle dans les efforts de reconstruction, et le processus de réinstallation suppose des mesures de sécurité pour les femmes et les filles afin d'atténuer la VBG, le harcèlement sexuel, les infections sexuellement transmissibles (IST) et les grossesses non désirées.

3.2.6. **Le programme PCIREP entre dans la catégorie GEN II selon le système de marqueur de genre de la Banque, avec un résultat de développement sur l'amélioration aux ressources résilientes aux risques et impact des catastrophes.** Le plan d'action national et l'analyse sur l'égalité des genres sont présentés dans les annexes techniques. Le projet s'attaquera à certaines des lacunes identifiées et ciblera l'autonomisation des femmes dans ses trois composantes. Les bénéficiaires directs seront en moyenne 50% de femmes (et jeunes) qui recevront des intrants agricoles, une petite irrigation, du bétail et de la formation

⁸ Malawi se place à la 171e position sur 189 sur l'Indice de développement humain (2018) et à la 148e sur l'Indice de l'inégalité des genres (2017), respectivement Mozambique à la 180e et 138e, Zimbabwe à la 156e et 128e.

sur la résilience climatique pour leur permettre de se remettre des milliers d'hectares touchés par la Cyclone, de la perte de terres cultivées et d'autres sources de revenus. Le Programme garantira une participation des agriculteurs sur la base de 50% de chefs de ménage masculins et 50% de chefs de ménage féminins, au lieu d'une base individuelle. Afin d'atténuer les cas de VBG et les vulnérabilités, la réhabilitation des infrastructures s'appuiera sur les systèmes de soutien traditionnels par l'intermédiaire de groupes de femmes autogérées et comprendra la reconstruction prioritaire d'installations d'aide aux femmes et aux enfants. Une attention particulière sera accordée à l'attribution des terres et à la distribution des équipements ; la participation effective des groupes de femmes sera essentielle pour qu'elles fassent entendre leur voix et participent aux activités annexes et aux systèmes traditionnels. En ce qui concerne l'appui institutionnel, il est prévu de donner aux agences de mise en œuvre les capacités, aux niveaux national et provincial, de renforcer la prise en compte des questions de genre dans les cadres politiques et juridiques d'appui aux institutions d'urgence et de reconstruction. Afin de renforcer la résilience des communautés, les campagnes sur la sécurité alimentaire, la santé et l'hygiène et autres questions collectives liées aux conditions de vie difficiles joueront un rôle important, et toutes les personnes touchées seront ciblées, avec interventions spécifiques pour les groupes vulnérables. La conception du programme, participative par nature, repose sur le principe selon lequel il faut « atteindre en premier les personnes les plus éloignées », en particulier les femmes, les enfants et les personnes handicapées, qui sont les plus touchées et les moins aptes à faire face aux conséquences des catastrophes.

3.2.7. Aspects sociaux : Le programme soutiendra des initiatives en faveur d'une agriculture et d'infrastructures adaptées au climat. L'irrigation mobile à petite échelle, l'utilisation d'intrants agricoles résistants au climat, l'agriculture de conservation, la remise en état des routes rurales et des ponts pour accéder aux marchés seront autant de moyens de restaurer et d'améliorer la productivité agricole, de réduire les pertes humaines et matérielles, d'accroître la résistance au climat, d'augmenter les revenus et de créer des emplois, en particulier pour les femmes qui ont perdu leurs moyens de subsistance agricoles à la suite des tempêtes et des inondations. Les travaux de restauration des routes et des ponts ruraux nécessiteront une amélioration des systèmes de drainage pour répondre aux normes de conception climatique, de dragage et de maîtrise de l'érosion, de stabilisation des berges par des terrassements et des solutions végétales. En outre, la remise en état des infrastructures socioéconomiques telles que les réseaux électriques et les équipements d'approvisionnement en eau et d'assainissement garantira l'adoption de normes techniques et de normes de construction appropriées pour rendre les nouvelles infrastructures plus résistantes aux conditions météorologiques défavorables et aux catastrophes naturelles. Le programme devrait générer d'importants avantages sociaux grâce au rétablissement de la productivité agricole, à la réduction de la vulnérabilité aux inondations et à la limitation des tendances à la dégradation des terres. L'utilisation de systèmes mobiles d'irrigation à petite échelle aidera les communautés à déplacer leur matériel et leurs terres agricoles vers les hauteurs, ce qui atténuera l'insécurité alimentaire due aux effets des inondations et autres événements extrêmes, et offrira un environnement social plus sûr aux populations ciblées. La reconstruction des installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement et l'amélioration du drainage grâce à la remise en état des routes et des ponts dans les zones rurales contribueront à réduire les maladies d'origine hydrique et à limiter la fréquence et l'impact des inondations sur les ménages et les entreprises. Des avantages socio-économiques positifs sont attendus pour les communautés dans les zones du programme où seront introduites des pratiques d'adaptation au changement climatique. Dans l'ensemble, le programme devrait permettre de rétablir les moyens de subsistance et un mode de vie normal, et contribuer positivement à l'emploi et aux moyens de subsistance.

3.2.8. **Nutrition** : En règle générale, la malnutrition reste élevée dans les trois pays, avec des retards de croissance supérieurs à 45% chez les enfants de moins de 5 ans, soit beaucoup plus que le seuil souhaité de 20%. En outre, la plupart des enfants de moins de 5 ans souffrent de carences en vitamine A, en fer et en iode. Le programme répondra aux situations de malnutrition par (a) une approche fondée sur l'alimentation et (b) l'éducation nutritionnelle. Il encouragera également les femmes à parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ce qui contribuera à réduire le retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans, et à le faire passer de plus de 45% à 40% d'ici 2023. L'approche fondée sur l'alimentation comprendra a) la distribution d'aliments appropriés à certains enfants de moins de 5 ans, b) la production (dans des conditions d'alimentation pluviale) de patates douces à chair orange/jaune, de légumineuses, de légumes verts et d'arachides pour répondre aux besoins nutritionnels, et c) la formation des groupes de femmes au traitement, au stockage et à l'utilisation des cultures afin de leur transmettre les connaissances nutritionnelles nécessaires. Cette éducation comprendra (i) la promotion de programmes de nutrition par l'intermédiaire de clubs scolaires ou religieux choisis, ce qui est un moyen viable d'atteindre l'ensemble d'un ménage, (ii) des séances de formation sur les meilleures pratiques alimentaires à l'intention des parents (hommes et femmes) et (iii) la formation de facilitateurs communautaires en matière de nutrition pour assurer la durabilité des interventions en question. Le programme élaborera et distribuera également des messages techniques/de formation appropriés sur la nutrition (dépliants/flyers) qui seront utilisés par ces facilitateurs.

3.2.9. **Réinstallation non voulue** : La mise en œuvre de ce programme n'entraîne pas de réinstallation forcée. Les activités agricoles et les petits équipements et intrants agricoles fournis dans le cadre du programme seront utilisés dans les zones existantes, déjà utilisées par les communautés locales ne nécessitant aucune réinstallation. La réhabilitation des infrastructures socioéconomiques telles que routes rurales, ponts, réseaux électriques, réseaux d'eau et d'assainissement et réseaux mobiles d'irrigation à petite échelle suivra les tracés existants.

3.3 Intégration régionale

3.3.1. **Le corridor de Beira présente un immense potentiel agricole et il est la porte d'entrée vers l'Afrique du sud-est par les liens qu'il ouvre avec les pays voisins : Malawi, Afrique du Sud, Zambie et Zimbabwe.** Avec sa situation stratégique régionale et ses immenses terres arables irrigables, Beira offre d'importantes possibilités d'investissements dans l'agriculture commerciale, capables de générer des bénéfices directs et indirects importants pour les petits exploitants agricoles et la population rurale en général, notamment en ouvrant aux producteurs le marché national, régional et international. Toutefois, la réalisation de ce potentiel se heurte à la pauvreté d'une population rurale qui dépend presque entièrement d'une économie de subsistance, à la faiblesse de l'infrastructure agricole (irrigation, raccordement au réseau et routes de desserte praticables en toutes saisons) au manque de financement adéquat et à l'expérience insuffisante des entrepreneurs agricoles et du secteur privé. Ces contraintes ont été aggravées par les ravages causés par le cyclone Idai.

3.3.2. Le corridor est également un axe essentiel de l'intégration régionale de l'électricité, pour le développement et la sécurité énergétiques durables dans la région. Une ligne de transport qui achemine l'électricité de Cahora Bassa vers l'Afrique du Sud et le Southern Africa Power Pool – qui dépend des importations d'électricité des pays voisins – a été endommagée par le cyclone, ce qui a provoqué des délestages. Les pays touchés ont également subi des pannes d'électricité dues à la destruction de leurs réseaux électriques respectifs, ce qui a affecté les plans de sauvetage et rendu difficile l'utilisation des installations médicales. Les taux élevés de mortalité dus au cyclone et le risque élevé de

propagation de maladies telles que le choléra rendent impérative l'adoption d'une approche régionale afin de bénéficier d'économies d'échelle et de synergies, et de renforcer les infrastructures et les systèmes de santé dans les pays touchés. En conséquence, le programme vise à rétablir la connectivité régionale par la reconstruction des routes rurales, des ponts, des réseaux d'eau et d'assainissement et des réseaux d'électricité afin d'aider les pays à se relever, à améliorer leur sécurité énergétique et à rétablir les moyens de subsistance des communautés rurales et la productivité agricole. Il aura pour effet de catalyser le commerce et l'investissement dans l'agriculture, de soutenir l'intégration financière et le développement des chaînes de valeur, et de renforcer les effets de la connectivité au Zimbabwe, en Afrique du Sud, au Malawi et en Zambie par la circulation des personnes, des biens et des services. Bien que la SADC ait adopté en 2016 une stratégie régionale de préparation aux catastrophes et de redressement, les dégâts causés par le cyclone Idai dans les trois pays indiquent le faible niveau de préparation et la faiblesse des mécanismes d'intervention au niveau tant national que régional. Il importe donc de renforcer le mécanisme de coordination régionale ainsi que les capacités des systèmes d'alerte rapide, de gestion des risques et d'intervention au niveau national.

3.4 Justification de l'éligibilité et de l'accès aux ressources non affectées du pilier I de la FAT

3.4.1. Les pays touchés sont confrontés à des contraintes et une vulnérabilité qui affectent leur capacité à gérer les risques. Les risques climatiques auxquels le Mozambique, le Malawi et le Zimbabwe sont confrontés sont exacerbés par une infrastructure économique et sociale inadéquate, une croissance économique relativement élevée mais non inclusive et une dette croissante qui aggrave la vulnérabilité économique du pays. Sur le plan social, une forte croissance démographique, de faibles niveaux d'urbanisation et une faible densité de population, une inégalité économique par niveau d'éducation, région et sexe, et un taux élevé de chômage et de dépendance sont des contraintes constantes qui se sont trouvées aggravées dans les zones dévastées par le cyclone, socialement ou institutionnellement mal équipées pour y faire face.

3.4.2. Cependant, ces facteurs de fragilité ne s'arrêtent pas aux frontières d'un pays ; leurs effets débordent sur les pays voisins. Si l'un des principaux domaines d'intervention de la Banque est l'appui à l'intégration économique régionale, le développement et l'intégration ne peuvent avoir lieu dans des régions à haut risque de fragilité quand celle-ci détruit les échanges commerciaux, les moyens de subsistance, les infrastructures et les services sociaux. C'est pourquoi la stratégie de la Banque définit la fragilité régionale comme désignant les « facteurs systémiques, structurels, politiques ou sociaux endémiques provenant d'un ou de plusieurs États d'une région et qui ont ou risquent d'avoir dans cette région des effets négatifs sur plusieurs pays, dans les secteurs sociaux, environnementaux, économiques ou politiques, et qui ne peuvent être gérés efficacement ou avec succès par un unique pays ».

3.4.3. Les événements climatiques extrêmes tels que le cyclone Ida provoquent une détresse économique et sociale, des déplacements, des pertes de moyens de subsistance, la destruction d'infrastructures, etc. qui affectent invariablement les pays voisins, entraînant des pertes d'emplois dans une région, réduisant les perspectives économiques, limitant la connectivité et aggravant l'insécurité alimentaire. Par conséquent, la Banque adopte une approche qui consiste à mener des opérations régionales pour faire face à de telles crises afin de veiller à ce qu'elles soient traitées de manière efficace et globale aux niveaux infranational, national et régional.

3.4.4. La lutte contre la fragilité exige, entre autres, des niveaux d'aide au développement plus élevés et ciblant des facteurs spécifiques de fragilité. Les pays en situation de fragilité ont besoin de plus d'attention et de ressources pour parvenir à un développement durable. Le nouveau Modèle de développement et de prestation de services de la Banque s'appuie sur les progrès réalisés dans le domaine de la résilience pour répondre de manière plus efficace et plus souple aux besoins des PMR et pour développer des opérations mieux adaptées à leurs besoins. La Banque compte miser davantage sur des programmes d'aide adaptés à chaque pays et à chaque région, qui répondent aux défis spécifiques du développement dans chaque situation fragile régionale.

3.4.5. Accroître l'efficacité et la réactivité du Groupe de la Banque par le biais de l'ABP et de la FAT reste essentiel pour aider le Mozambique, le Malawi et le Zimbabwe à s'attaquer aux facteurs de fragilité identifiés dans l'évaluation et aggravés par le cyclone. La Banque doit être en mesure de fournir une aide souple et rapide dans ces environnements volatils. Elle a besoin d'un mécanisme flexible d'allocation des ressources et de processus institutionnels souples pour répondre en temps opportun à une dynamique de fragilité en constante évolution, tout en se concentrant sur l'impact et la prise en compte du coût de l'inaction.

3.4.6. Le Mozambique et le Zimbabwe figurent tous deux sur la liste harmonisée des situations fragiles des BMD, leur score CPIA respectif étant inférieur au seuil de fragilité de 3.2. En outre, sur la base d'une adaptation du modèle de prestation de services de la Banque et de l'approche flexible introduite dans le FAD-13 pour le mécanisme d'allocation des ressources, les deux pays sont éligibles aux ressources de la FAT (réf. ADF/BD/WP/2017/123/Rev.1 datée du 18/10/2017 et approuvée par le Conseil). L'allocation de 7,00 millions d'UC au titre du premier pilier de la FAT pour chaque pays et de 5,00 millions d'UC au titre du troisième pilier est justifiée par le fait que les dégâts provoqués par le cyclone Idai, et les facteurs de vulnérabilité qui ont détruit les moyens de subsistance et les infrastructures ont créé des besoins émergents et des situations imprévues ou en évolution (c'est-à-dire des changements soudains pour lesquels aucune ressource de la FAT n'avait été programmée). Les évaluations qualitatives de l'éligibilité (annexes techniques du volume II de II - annexe II) réalisées pour chaque pays fournissent une justification solide pour permettre au Mozambique et au Zimbabwe d'avoir accès aux réserves non allouées de ressources du premier pilier et du troisième pilier de la FAT afin de renforcer leur capacité institutionnelle à mieux répondre aux risques de catastrophe lorsqu'ils se produisent.

3.5 Assistance exceptionnelle aux pays sous sanctions (en arriérés avec le Groupe de la Banque)

3.5.1 Lien entre la Politique de sanctions⁹ et les ressources de la FAT. La politique des sanctions énonce les règles et sanctions applicables aux emprunteurs / garants en défaut de paiement du principal et des coûts du capital des prêts auprès de l'un des guichets de prêts du Groupe de la Banque, y compris du FAD. La politique des sanctions est applicable aux emprunteurs et garants ayant des arriérés au titre des prêts octroyés par le Groupe de la Banque. Elle prévoit un certain nombre de sanctions, notamment l'interdiction : i) de l'approbation de nouveaux prêts et de nouvelles garanties ; ii) de la signature de nouveaux accords de prêts ou de garanties ; et iii) du décaissement du produit de tout prêt. La politique des sanctions s'applique dans le contexte des opérations du Groupe de la Banque pour éviter le cumul d'arriérés et réduire l'exposition du Groupe de la Banque aux risques financiers associés aux emprunteurs/garants. Le Zimbabwe est en état d'arriérés avec la Banque depuis

⁹ Voir Politique de recouvrement des arriérés sur les prêts du Groupe de la Banque (la « Politique de sanctions »).

2002. Conformément au Manuel opérationnel sur la mise en œuvre de la Stratégie de la Banque pour remédier à la fragilité et renforcer la résilience en Afrique et à l'utilisation de la FAT, il importe de rappeler l'hypothèse initiale selon laquelle la FAT est une initiative spéciale du Groupe de la Banque, qui est autonome sur le plan opérationnel et financier. Par ailleurs, ses activités sont distinctes des opérations régulières du Groupe de la Banque. Par conséquent, la Politique de sanctions appliquée dans le contexte des opérations du Groupe de la Banque ne serait pas nécessairement d'application dans le cadre de la FAT. En outre, une analyse des principes de base de la Politique de sanctions confirme l'exemption de la FAT de l'application de cette politique. L'autonomie opérationnelle et financière de la FAT a permis au pays ayant des arriérés auprès du Groupe de la Banque, comme le Zimbabwe, à tirer parti de ces ressources.

3.5.2 Regarding transitional countries such as Zimbabwe that are in chronic arrears, the Bank can allow TSF-supported operations in such countries as long as the countries show a commitment to regularize their debt. Après les élections de juillet 2018 et les manifestations de janvier 2019 au Zimbabwe, les partenaires bilatéraux ont continué d'examiner certaines des dispositions et conditions d'un réengagement total, non seulement sur le plan économique (y compris la présence d'un programme contrôlé par les services du FMI), mais aussi sur les plans politique et juridique. La Direction estime que divers éléments du programme d'apurement des arriérés sont en place, notamment :

- i. Un programme de suivi par les services du FMI adopté en avril 2019, couvrant la période du 15 mai 2019 au 15 mai 2020, a été approuvé et adopté ;
- ii. Poursuite des travaux sur les réformes politiques, y compris l'abrogation de plusieurs lois à la demande des donateurs bilatéraux. Ces principales lois sont (a) la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée, (b) la Loi sur l'ordre public et la sécurité, (c) l'alignement des lois sur la Constitution ;
- iii. Provision dans le budget 2019 des indemnités aux agriculteurs expropriés de leurs terres, en mettant de côté un minimum de 53 millions d'USD. Les autorités nationales et les syndicats d'agriculteurs ont effectué séparément des évaluations des améliorations agricoles dans 9 des 10 provinces, dans l'intention de régler les réclamations en souffrance des agriculteurs ; et
- iv. Les pouvoirs publics s'efforcent de réunir tous les partis politiques dans le cadre d'un dialogue national afin de régler certaines des divergences politiques qui entravent le développement économique.

IV. Mise en œuvre

4.1. Modalités de mise en œuvre

Mozambique

4.1.1. **Agences d'exécution et de mise en œuvre** : Le ministère des travaux publics, du logement et des ressources en eau (MOPHRH) sera l'agence d'exécution (AE), et l'agence de mise en œuvre sera le nouveau Cabinet de redressement post-cyclone Idai, créé par décret présidentiel. Le Cabinet sera dirigé par le Directeur, qui rend compte au MOPHRH et au Cabinet du Premier ministre, et sera chargé de la coordination des efforts nationaux de reconstruction. Son bureau principal sera basé à Beira et son bureau satellite à Maputo. Une Cellule nationale de coordination du projet (NPCU) sera créée au sein du Cabinet dans les

trois mois qui suivent l'approbation par le Conseil. Elle sera composée d'experts nationaux, qui seront recrutés par voie de concours et sur la base de contrats axés sur la performance : un coordinateur de programme (CP), un spécialiste des achats, un spécialiste du suivi-évaluation, un spécialiste de l'infrastructure et un spécialiste de la gestion financière. Relevant du directeur du Cabinet, elle sera chargée de la gestion et de la coordination des activités quotidiennes du programme. Le coût de ces postes sera financé par les ressources du projet. La NPCU supervisera tous les fonds des donateurs placés sous la supervision du Cabinet de redressement, et assurera la coordination avec les secteurs par l'intermédiaire d'interlocuteurs sectoriels de Electricidade de Mozambique (EDM), de l'Administration nationale des routes (ANE), de l'Institut national de l'irrigation (INIR) et du NIMS. L'ANE sera l'agence de mise en œuvre pour la remise en état et la reconstruction des routes, EDM dirigera la réhabilitation des lignes électriques et de transmission, l'INIR, au ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire (MASA) sera responsable de la réhabilitation des systèmes d'irrigation et du programme des intrants agricoles. L'Institut national des services météorologiques, qui relève du ministère des transports et des communications, sera chargé de la construction du bureau météorologique, des services de prévision météorologique et de la remise en état des systèmes d'alerte précoce le long des fleuves Buzi et Pungue. Chacun des organismes sectoriels mentionnés sera responsable des processus d'achat pertinents, le Cabinet ayant la responsabilité de la coordination, de la supervision, de la consolidation financière et de l'établissement de rapports sur le programme. Les institutions respectives nommeront le personnel compétent pour travailler avec la Cellule nationale de coordination en vue d'une mise en œuvre efficace du programme d'ici la fin du mois de mai 2019.

Gestion financière, vérification des comptes et décaissements pour le Mozambique

4.1.2. **Gestion financière :** Selon la conclusion générale de l'évaluation de la gestion financière, le MOPHRH, en tant qu'agence d'exécution (AE), a la capacité de gérer les aspects financiers du programme et il satisfait aux exigences minimales de la Banque en matière de gestion financière. La gestion antérieure par l'AE de projets financés par les bailleurs de fonds a été jugée satisfaisante. La NPCU mise en place au sein du Cabinet sera chargée de la mise en œuvre globale du programme au jour le jour, le spécialiste de la gestion financière étant responsable en son sein des questions financières : comptabilité, rapports financiers, décaissements et vérification des comptes notamment. La NPCU coordonnera tous les secteurs afin d'assurer la bonne circulation des fonds, la consolidation des rapports financiers et la production de rapports d'audit en temps opportun. Les secteurs impliqués dans la mise en œuvre du programme ont de l'expérience dans la gestion de projets financés par la Banque et par des donateurs.

4.1.3. **Vérification des comptes :** Un système comptable informatisé permettra de traiter et de tenir à jour les transactions financières et d'établir des rapports. Le processus de budgétisation de l'AE (formulation, préparation, approbation, exécution, suivi et établissement de rapports) a été jugé adéquat et doit être adopté pour le programme proposé. La NPCU sera tenue de préparer des rapports financiers intermédiaires, qui feront partie du rapport intérimaire, et de les soumettre à la Banque au plus tard 45 jours après la fin de chaque trimestre civil. En outre, elle devra préparer des états financiers annuels qui feront l'objet d'une vérification. En consultation avec le Tribunal Administrativo, l'AE doit nommer un vérificateur externe indépendant, conformément au mandat approuvé par la Banque, pour auditer annuellement le programme. Le coût de l'audit est pris en charge par le don. Les états financiers vérifiés ainsi que la lettre de recommandation y afférente sont soumis à la Banque au plus tard six mois après la fin de chaque exercice financier. L'analyse détaillée et les modalités de gestion financière figurent dans le REP du Mozambique (Volume II).

4.1.4. **Décaissements :** En raison de la nature des opérations, les décaissements feront l'objet d'une procédure accélérée. Les modes de décaissement disponibles pour le programme comprennent le paiement direct, le compte spécial et le remboursement. Les paiements directs concernent principalement les gros contrats de fournisseurs et de consultants. Le compte spécial sera avant tout utilisé pour les petits contrats/travaux et les frais de fonctionnement. La NPCU ouvrira un compte spécial libellé en USD ou en euros pour recevoir les fonds de la Banque. Un compte associé d'exploitation de projet, libellé en MZN, peut également être ouvert dans une banque de bonne réputation, acceptable par la Banque, pour le paiement des dépenses en monnaie locale. Le compte spécial est géré conformément aux directives de décaissement (2012). La Banque émet une lettre de décaissement.

Malawi

4.1.5. **Agences d'exécution et de mise en œuvre :** Le Ministère des finances, de la planification économique et du développement sera l'agent d'exécution. Le programme sera mis en œuvre sur une période de quatre (4) ans (2019 à 2023). Le ministère désignera un responsable chargé de superviser l'exécution globale du programme. Le Département de la gestion des catastrophes (DoDMA) au sein du ministère de la sécurité intérieure sera une agence de mise en œuvre. Le Gouvernement a pris des dispositions institutionnelles pour coordonner la mise en œuvre des programmes de gestion des risques de catastrophe. Le Comité national de préparation et de secours en cas de catastrophe guide le Département de la gestion des catastrophes et appuie les comités et sous-comités techniques pour coordonner la mise en œuvre de la gestion des risques de catastrophe au niveau national. Outre le DoDMA, les autres agents d'exécution sectoriels sont (i) le Ministère de l'agriculture, de l'irrigation et de l'aménagement hydraulique, qui sera chargé de la reconstruction des systèmes d'irrigation, des intrants agricoles et de l'eau et de l'assainissement (ii) le Ministère des transports et des travaux publics pour la réhabilitation des réseaux routiers (iii) le Département des affaires environnementales pour les activités environnementales et climatiques, (iv) le Département des changements climatiques et météorologiques pour les systèmes d'alerte précoce. Sur la base de l'expérience acquise lors d'opérations similaires, le programme sera mis en œuvre par la Cellule de coordination du programme (PCU), par l'intermédiaire des structures gouvernementales existantes ; elle sera chargée de coordonner les activités du programme au jour le jour. La PCU sera basée à Blantyre afin d'être plus proche des régions touchées. Elle sera composée d'experts nationaux, recrutés par voie de concours et sur la base de contrats axés sur la performance : un coordonnateur de programme, un spécialiste des achats, un spécialiste du suivi-évaluation, un ingénieur des infrastructures et un comptable. Ces postes seront financés sur les ressources du programme. Le coordonnateur rendra compte directement au Secrétaire et Commissaire de la gestion des catastrophes au DoDMA. Les agences de mise en œuvre nommeront des experts sectoriels qui seront les principaux interlocuteurs du programme et travailleront en étroite collaboration avec la PCU. En attendant le recrutement du personnel clé de la PCU, le Gouvernement désignera, d'ici la fin mai 2019, le coordonnateur et les experts sectoriels pour gérer les activités du programme préparatoire. Le Gouvernement mettra en place un Comité de pilotage du programme (PSC) qui (i) devra superviser la conformité du programme avec les politiques et stratégies nationales du sous-secteur, et (ii) approuver les plans de travail et le budget annuels. Ce comité, qui se réunira deux fois par an, sera composé (1) d'un secrétaire au Trésor (MoFEPD), président, (2) d'un secrétaire et commissaire de la gestion des catastrophes (DoDMA) et (3) de secrétaires principaux pour (i) le MoAIWD, (ii) le MoTPW, (iii) le Ministère des ressources naturelles, de l'énergie et des mines, et (iv) le Ministère des collectivités locales et du développement rural. La PCU assure le secrétariat du PSC. Les bureaux pays (COMW) et les bureaux régionaux (RDGS) de la Banque appuieront le programme par des interactions, une aide à la mise en œuvre, des missions régulières de

supervision (au moins deux fois par an), des réunions informelles et le traitement de tous les documents fiduciaires.

Gestion financière, vérification des comptes et décaissements pour le Malawi

4.1.6. **Gestion financière :** La conclusion générale de l'évaluation est que le DoDMA a la capacité de gérer tous les aspects de la gestion financière du programme et qu'il satisfait aux exigences minimales de la Banque telles qu'elles sont définies dans ses directives en la matière. Le DoDMA a une expérience préalable dans la mise en œuvre de projets financés par différents partenaires. Toutefois, dans le cas d'une catastrophe de grande ampleur comme celle-ci, le Département est confronté à la difficulté de gérer des ressources provenant de différents partenaires, d'où la création de la PCU au sein du DoDMA pour coordonner la mise en œuvre quotidienne du projet ; la Cellule comprendra tout le personnel nécessaire, et notamment un spécialiste de la gestion financière. Le risque résiduel pour la gestion financière du programme est évalué comme étant modéré.

4.1.7. **Vérification des comptes :** À la fin de chaque exercice, la PCU préparera des états financiers annuels, qui seront vérifiés par l'auditeur général ou la personne désignée par lui, ou par un auditeur externe indépendant choisi par voie de concours selon les règles et procédures de la Banque en matière de passation des marchés. L'audit sera effectué conformément aux normes internationales (ISA) en utilisant les termes de référence de la Banque pour les auditeurs externes. Si la vérification des comptes est assurée par l'auditeur général ou son représentant, les honoraires sont pris en charge par le gouvernement ; si elle effectuée par un auditeur sélectionné par concours, ils sont couverts par les fonds du programme. La durée du contrat pour chaque société recrutée est d'un an renouvelable sur la base de la qualité du service et pour une période n'excédant pas trois ans. Le rapport d'audit, accompagné des réponses des gestionnaires, sera présenté à la Banque au plus tard six (6) mois après la fin de l'exercice financier.

4.1.8. **Décaissements :** Ils se feront selon les règles et procédures définies dans le manuel de décaissement de la Banque. Les quatre modes de décaissement seront utilisés selon besoin. En outre, la Banque émet une lettre de décaissement dont le contenu sera discuté et approuvé au cours des négociations. Plus précisément, parmi les quatre modes de décaissement, les trois suivants seront plus spécialement utilisés : (i) le compte spécial ; (ii) le paiement direct ; et (iii) le remboursement. La première méthode suppose l'ouverture d'un ou de plusieurs comptes spéciaux, selon le cas, dans des banques acceptables pour le FAD ; elle servira à financer les dépenses éligibles. Le paiement direct sera utilisé pour payer les dépenses liées aux biens, aux travaux et aux services de conseil. Enfin, la méthode du remboursement s'appliquera aux dépenses éligibles du FAD préfinancées par l'agence d'exécution avec l'accord préalable de la Banque.

Zimbabwe

Modalités de mise en œuvre, décaissements, gestion financière et passation des marchés

4.1.9. **Agences d'exécution et de mise en œuvre :** Le Ministère de l'administration locale, des travaux publics et du logement (MoLGPNH) sera l'agent d'exécution (AE). Il désignera un interlocuteur au sein du Département de la protection civile (DCP) d'ici la fin mai 2019 pour superviser l'exécution globale du Programme. Le DCP est chargé de la mise en place des plans de gestion des urgences et de la coordination de la gestion des catastrophes et du redressement. Conformément au Cadre stratégique et opérationnel pour les opérations régionales 2008 (section 4.13), le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux

projets (UNOPS) sera l'agent d'exécution. Le Gouvernement zimbabwéen, par l'intermédiaire du Ministère des finances et du développement économique, a approuvé le choix de l'UNOPS comme agence d'exécution pour mettre en œuvre la composante zimbabwéenne du PCIREP. L'UNOPS a une longue histoire de projets financés par la Banque dans les pays membres régionaux du Groupe de la Banque, et il a en outre une forte présence sur le terrain dans la région et la capacité de déplacer son personnel, ce qui le rend particulièrement qualifié pour la circonstance. Un accord de principes fiduciaires, signé entre le Groupe de la Banque et l'UNOPS, fournit une base garantissant le cadre fiduciaire, la responsabilité et la supervision. La Banque a signé un accord de principes fiduciaires avec l'UNOPS sur la base du rôle unique de l'UNOPS en matière de développement et d'aide humanitaire et de ses avantages comparatifs dans des aspects particuliers de cette aide. De plus, l'accord dispose d'un cadre fiduciaire, d'un cadre de responsabilisation et de surveillance solides.

4.1.10. Le CCP de la composante 3 stipule que " la conception ou la préparation et la mise en œuvre du projet sont transparentes et accessibles au public ; elles sont élaborées dans le cadre d'un processus qui prévoit, le cas échéant, la participation et la consultation des parties prenantes concernées, notamment les partenaires gouvernementaux et autres ". Certaines des parties prenantes comprennent : Ministère du développement des transports et des infrastructures, qui sera chargé de la remise en état et de la reconstruction des routes ; Ministère de l'énergie et de l'électricité, avec le ZEDTC, qui sera chargé de la remise en état des réseaux électriques ; Ministère des terres, de l'agriculture, de l'eau, du climat et de la réinstallation rurale, qui sera chargé des questions d'eau et d'assainissement, de la remise en état des réseaux d'irrigation et des programmes de fourniture de moyens agricoles ; Département de protection civile qui sera chargé de gérer les risques et la gestion des catastrophes naturelles et du renforcement institutionnel.

4.1.11. **Modalités de passation des marchés :** En conséquence, l'UNOPS utilisera les politiques et procédures d'achat de l'organisation telles qu'établies et régies par l'Accord sur les principes fiduciaires signé en septembre 2017, qui fournit des assurances sur la solidité du cadre fiduciaire, de la responsabilité et de la supervision. L'UNOPS dispose de systèmes et de procédures d'achats appropriés, fondés sur l'économie et l'efficacité, le bon rapport coût-efficacité, la transparence et la conformité aux meilleures pratiques en matière d'achats. Le système prévoit également des processus et des structures appropriés pour le S&E des passations de marchés et de la performance, ce qui permet de signaler les problèmes et les réclamations aux fonctionnaires habilités à les traiter et, le cas échéant, à prendre des mesures correctives. En outre, l'accord sur les principes fiduciaires prévoit de lutter contre la fraude et la corruption.

4.1.12. Toutes les acquisitions à entreprendre sont prévues (Annexe II de la description du programme) dans l'accord tripartite de financement et de mise en œuvre signé entre la Banque, la République du Zimbabwe et l'UNOPS, accord qui définit l'objet de la coopération entre les trois parties, le rôle de chacune et les modalités d'exécution du projet.

4.1.13. **Décaissement, vérification des comptes et gestion financière :** L'UNOPS sera responsable de la gestion financière du projet conformément à l'accord tripartite qui doit être signé entre le gouvernement du Zimbabwe, l'UNOPS et la Banque sur la base des dispositions convenues pour la mise en œuvre du projet. Le Bureau de l'UNOPS à Harare désignera un responsable de projet et un chargé d'appui au projet, qui seront basés au MoLGPWNH – sous la tutelle du Département de la protection civile – et assureront la supervision au jour le jour. Le bureau de l'UNOPS à Harare offrira des services d'appui en matière de gestion financière sous la supervision générale du directeur financier et du chef des services d'appui, en plus de l'aide qui viendra du siège de l'UNOPS à Copenhague. Le

Département de l'audit interne et des investigations, qui procède aux assurances en utilisant une méthodologie fondée sur les risques, inclura ce projet dans ses plans de travail annuels. Le projet devra également être conforme aux règles et règlements de contrôle interne en vigueur, tels que prescrits dans le Règlement financier de l'UNOPS.

4.1.14. Les états financiers annuels du projet seront établis par l'Agence d'exécution conformément aux normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), selon la méthode de la comptabilité d'engagements, l'exercice financier se terminant le 31 décembre. En outre, l'Agence de mise en œuvre fournira une actualisation de la performance financière du projet dans le cadre du rapport d'étape trimestriel exigé par la Banque au plus tard 45 jours après la fin du trimestre.

4.1.15. **Dispositions pour la vérification des comptes :** L'UNOPS, qui souscrit au principe de l'audit unique, est contrôlé par une équipe d'auditeurs externes issue d'un des États membres de l'ONU et nommée par l'Organisation. Les états financiers vérifiés sont approuvés par l'Assemblée générale, puis postés sur le site web de l'ONU, accessible au public. Ces dispositions s'appliqueront au programme. L'UNOPS fournira des copies de ses états financiers audités au Fonds, qui les vérifiera conformément à son règlement financier. La vérification portera sur toute la période d'utilisation du don. Les états financiers audités pour cette période sont fournis au Fonds au plus tard six mois après échéance.

4.1.16. **Décaissement :** Tous les décaissements au titre du projet seront versés à l'UNOPS pendant toute la durée du projet. Ils seront effectués selon la méthode du compte spécial et conformément aux dispositions du Manuel des décaissements de la Banque, mais, dans la mesure où il s'agit d'une agence des Nations Unies, l'agence de mise en œuvre (l'UNOPS) ne sera pas tenue d'ouvrir un compte bancaire séparé. Les modalités de décaissement prévoient que le montant du don sera versé sur un compte mutualisé de l'UNOPS, libellé en USD, qui devra être spécifié avant le premier décaissement.

4.1.17. La Banque émettra une lettre de décaissement, qui donnera des lignes directrices précises sur les principales procédures et pratiques de décaissement.

4.1.18. **Modalités de passation des marchés pour le Mozambique et le Malawi :** La passation des marchés de biens, travaux et services de conseils financés par la Banque pour le programme se fera conformément à la « Politique et méthodologie de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque », datée d'octobre 2015, et suivant les dispositions énoncées dans l'accord de financement. Plus précisément, la passation des marchés se fera par les moyens suivants :

- **Système de passation des marchés de l'emprunteur (BPS) :** Méthodes et procédures spécifiques de passation des marchés qui prenant en compte les lois et règlements, la loi de 2015 sur les marchés publics et la réglementation des marchés publics (n° 2016), utilisant les dossiers types de sollicitation nationaux et autres documents de sollicitation convenus lors des négociations pour divers groupes de transactions à effectuer dans le cadre du programme.
- **Méthodes et procédures de passation des marchés de la Banque (PMP) :** Le programme utilisera les PMP standard de la Banque, avec les documents de sollicitation standard pour les contrats qui sont soit : i) des contrats de passation de marchés dans le cadre d'appels d'offres ouverts à la concurrence internationale ; des appels d'offres restreints et des services de sociétés de conseils ; ii) lorsque le BPS n'est pas utilisé pour une transaction ou un groupe de

transactions spécifiques ; et iii) lorsque les PMP de la Banque ont été jugés mieux adaptés pour une transaction ou un groupe de transactions spécifiques.

Risques de passation des marchés et évaluation des capacités (PRCA) : Une évaluation des risques liés à la passation des marchés au niveau des pays, des secteurs et des programmes et de la capacité d'achat de l'agence d'exécution (AE) a été effectuée pour le programme, et les résultats ont éclairé les décisions sur les régimes de passation des marchés (BPS ou PMP de la Banque) utilisés pour des transactions ou groupes de transactions similaires du programme. Des mesures d'atténuation des risques ont été incluses dans le REP du pays. Divers items relevant de différentes catégories de dépenses et de dispositions connexes en matière d'achats ont été prévus pour les biens, travaux et services de conseils, comme indiqué dans le REP du pays.

4.2. Suivi

4.2.1. Le programme prévoira un système de S&E qui sera relié au système de S&E de l'agence d'exécution concernée. Les indicateurs du programme seront harmonisés avec les indicateurs sectoriels pour faciliter leur intégration dans la base de données nationale. Le responsable du S&E du gouvernement rendra compte des progrès de la mise en œuvre matérielle, et facilitera l'acquisition et le partage des connaissances avec les principales parties prenantes. Un plan de suivi, élaboré sur la base du cadre logique, comportera des indicateurs ventilés par sexe. Bien que certaines données de base soient disponibles d'après les évaluations rapides par les gouvernements des zones touchées et présentées dans le cadre logique, une enquête de base détaillée sera menée au cours de l'année 1 du programme (PY1) pour confirmer les données et, le cas échéant, élaborer des indicateurs supplémentaires pour intégrer les produits, résultats et éventuels impacts pertinents non prévus.

4.2.2. Le programme fournira des ressources financières pour faciliter la formation, la collecte, le traitement et la communication des données ainsi que des outils de diffusion pour améliorer le suivi participatif de l'effort de reconstruction par les CSO et les communautés. Les gouvernements respectifs soumettront à la Banque les rapports d'activité trimestriels et les plans de travail et budgets annuels en utilisant les formats de la Banque. Les rapports trimestriels sur la performance seront présentés à la Banque dans les quarante-cinq jours civils suivant la fin de la période visée par le rapport. La Banque supervisera la mise en œuvre du programme par le biais de missions de supervision régulières, au moins deux fois par an, afin de vérifier les progrès accomplis et veiller au suivi des indicateurs clés vérifiables. Les rapports/étapes clés du programme sont présentés sous forme de tableau ci-dessous.

Calendrier	Rapports/étapes clés	Processus de suivi
Année 1	Rapport sur les données de base	Cellule d'exécution et consultant.
Années 1 à 4	Rapports d'étape trimestriels	Cellule d'exécution
	Rapport d'audit financier	Cellule et consultant.
Année 2	Revue à mi-parcours	Cellule, bénéficiaires et consultant.
	Rapport sur le genre et la nutrition	Cellule, bénéficiaires et consultant.
Année 4	Rapport d'évaluation de l'impact sur le bénéficiaire	Cellule, bénéficiaires et consultant.
	Rapport d'achèvement du programme	Cellule, bénéficiaires et consultant.

4.3. Gouvernance

4.3.1. De solides mécanismes de gouvernance ont été mis en place pour gérer la mise en œuvre, le suivi, la revue et la vérification des comptes du programme, comme il est décrit aux sections 4.1 et 4.2 ci-dessus. Les entités chargées de la mise en œuvre ont été évaluées comme ayant une capacité suffisante pour mettre en œuvre le programme en utilisant les systèmes nationaux existants ou les procédures de la Banque selon le cas. Le programme proposé bénéficiera de l'amélioration de la gouvernance découlant de la mise en œuvre de programmes soutenus par la Banque, comme le Programme de gouvernance et de renforcement institutionnel (GISP) au Zimbabwe. Ces programmes ont contribué à renforcer les pratiques en matière de transparence et de responsabilité dans le domaine des marchés publics et à accroître l'efficacité de l'audit interne, éléments essentiels pour améliorer la gouvernance et lutter contre la corruption dans ces pays.

4.3.2. Les décisions en matière d'approvisionnement et l'utilisation des actifs du programme pourraient présenter des risques en matière de gouvernance. Ces risques seront atténués grâce à l'élaboration d'un plan d'achat détaillé, à des processus rigoureux de sélection des prestataires de services et des fournisseurs ; et à l'application des règles et procédures de passation des marchés convenues. De plus, lors de la mission de lancement du programme, une formation sera proposée au personnel de gestion de la mise en œuvre afin de s'assurer de sa bonne connaissance des normes et des règlements. Le respect de ces contrôles fera l'objet d'un examen lors des missions de supervision. Un audit indépendant des rapports financiers du programme et un audit de la passation des marchés seront effectués chaque année dans le cadre des mécanismes de gouvernance du programme.

4.4. Viabilité à terme

4.4.1. Les mesures prises pour renforcer les systèmes de résilience aux catastrophes environnementales au Mozambique, au Malawi et au Zimbabwe ainsi que l'alignement du programme sur les stratégies de développement à long terme des pays sont des facteurs importants qui contribuent à la durabilité du programme proposé. Une attention particulière a été accordée à cette dimension dans la conception du programme en veillant en particulier à ce que les initiatives soutenues soient des priorités régionales pour les trois pays. Les projets mis en œuvre dans le cadre du programme bénéficieront d'un suivi et d'un soutien continu de la part des structures existantes dans les ministères sectoriels compétents des trois pays, au-delà de la durée du programme, contribuant ainsi à sa viabilité et aux résultats positifs du développement à terme. En outre, le programme comprend la formation des bénéficiaires en matière d'adaptation au climat, de résilience au changement climatique et de compétences commerciales et techniques afin qu'ils puissent développer leurs agro-industries de manière durable et profiter des opportunités économiques identifiées dans le secteur privé.

4.4.2. Les Gouvernements du Mozambique, du Malawi et du Zimbabwe se sont engagés dans le programme dès la phase initiale et ont manifesté un fort soutien politique. Le PCIREP s'appuiera sur le soutien d'urgence fourni par la Banque et sur diverses initiatives visant à améliorer la durabilité. En outre, il soutiendra un certain nombre d'initiatives gouvernementales, et notamment le renforcement de la capacité institutionnelle dans les domaines des moyens de subsistance, de la réduction des risques de catastrophe, de la reconstruction et du renforcement de la résilience et de la prise en compte de la résilience dans les secteurs où la Banque intervient. Il appuiera également des investissements et des politiques d'adaptation transformationnelle qui exigeront un engagement à long terme et le renforcement des capacités. Enfin, le PCIREP soutiendra l'engagement et le leadership continus au plus haut niveau des gouvernements et dans toute une série de ministères, de

communautés et d'organisations de la société civile concernés afin de soutenir le plaidoyer en faveur d'un développement résilient aux catastrophes et au changement climatique. Un autre élément important de la durabilité du programme est l'importance accordées aux communautés, régions et provinces, où l'impact des risques naturels se fait fortement sentir et où se produisent les effets du changement climatique.

4.4.3. Le programme encouragera une forte participation des communautés, en particulier des groupes traditionnels et des associations de femmes, grâce à des efforts de sensibilisation et d'information. Il s'appuiera également sur l'expertise technique et l'expérience communautaire d'autres investissements existants et consolidera l'expérience et les connaissances des gouvernements et des collectivités territoriales en matière de planification communautaire et de mise en œuvre des investissements au niveau local. Le programme aidera les communautés à mieux comprendre les risques et à identifier leurs priorités. On s'attend donc à ce que les innovations et les technologies apportées par le programme se perpétuent quand les populations en auront compris et perçu les avantages. Des mesures visant à atténuer tout impact social ou environnemental potentiellement négatif seront également prises pour favoriser les meilleures pratiques de gestion sociale et environnementale dans les pays touchés.

4.5. Gestion des risques

La faiblesse de la gouvernance globale dans les trois pays constitue un risque dans la mise en œuvre de l'opération. Ce risque est atténué par les programmes de gouvernance financés par la Banque dans les pays en question. Concernant le programme, les risques potentiels et les mesures d'atténuation sont résumés dans le tableau 4.5.

Tableau 4.5 : Risques potentiels et mesures d'atténuation

No	Risques potentiels	Classement	Mesures d'atténuation
1	Mauvaise identification des personnes touchées par le cyclone	Faible	Pour l'identification des bénéficiaires, le programme utilisera les lignes directrices élaborées par les institutions nationales chargées de la gestion des catastrophes.
2	Problèmes de coordination et de concertation dans la réponse à la catastrophe	Moyen	Pour la réponse à la catastrophe, le programme s'appuiera sur les structures de coordination déjà en place.

4.6. Acquisition de connaissances

Le présent programme vise le redressement à moyen et à long terme des pays et communautés touchés par la catastrophe climatique. Par ses précédentes interventions dans des situations d'urgence et des crises humanitaires, la Banque a témoigné de son engagement à intégrer les liens entre l'aide humanitaire et le développement afin d'aider les pays touchés à se relever rapidement tout en continuant à avancer sur la voie du développement. Ainsi, les connaissances acquises lors de précédentes opérations et les interactions avec les différentes agences opérant dans la zone seront l'occasion pour la Banque de réfléchir aux différentes approches nécessaires pour atténuer les effets d'une catastrophe aussi dévastatrice. Le programme générera également des connaissances considérables sur le renforcement de la résilience au changement climatique et sur les options d'adaptation qui s'offrent aux

gouvernements et aux populations locales, et il éclairera la conception et la gestion d'interventions futures similaires. En outre, au cours de sa mise en œuvre, le programme collaborera étroitement avec les organisations et parties prenantes s'occupant des questions de genre afin de partager des informations et du matériel didactique sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en matière d'adaptation et de résilience au climat. Les expériences, opportunités et bonnes pratiques documentées aux niveaux national et régional durant la mise en œuvre du programme grâce au suivi-évaluation, au PGES, aux audits, aux revues à mi-parcours et aux rapports d'achèvement constitueront une source de leçons et de connaissances précieuses. Recueillies régulièrement, ces informations alimenteront le processus de suivi-évaluation et le diagnostic en vue d'améliorations ultérieures. Les discussions et les interactions avec les bénéficiaires du programme seront également des sources utiles de connaissances locales sur l'adaptation et la résilience au changement climatique, qui pourront être réunies et partagées au sein de la Banque mais aussi avec les autres partenaires au développement et les PMR.

V. Instruments juridiques et autorité

5.1. Instruments juridiques

5.1.1 Protocole d'Accord du FAD à exécuter entre le Fonds et la République du Mozambique (le « Bénéficiaire »); FAT (pilier I), Protocole d'Accord à exécuter entre la Banque, le Fonds (ensemble le Fonds) et la République du Mozambique (le « Bénéficiaire »); et FAT (pilier III), Lettre d'Accord à exécuter entre la Banque, le Fonds (ensemble le Fonds) et la République du Mozambique (le « Bénéficiaire »).

5.1.2 Protocole d'accord du FAD à exécuter entre le FAD et la République du Malawi.

5.1.3 Accord de financement et de mise en œuvre tripartite entre le FAD, la République du Zimbabwe et le Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), concernant les dons du FAD et de la FAT à la République du Zimbabwe.

5.2. Conditions associées à l'intervention du Fonds

5.2.1 **Conditions préalables à l'entrée en vigueur des accords:** Chaque accord (mentionnés ci-dessus aux para 5.1.1, 5.1.2 et 5.1.3) entreront en vigueur à la date de signature par les parties. .

5.2.2 **Conditions préalables au premier décaissement des Dons :** L'obligation du Fonds de procéder au premier décaissement de chaque Don au titre de chaque accord est subordonné à l'entrée en vigueur de l'accord. .

5.2.3 **Autres conditions (Mozambique et Malawi):** Chaque bénéficiaire doit :

- dans les trois (3) mois suivant la signature du protocole d'accord, soumettre au Fonds les preuves – satisfaisantes sur la forme et sur le fond – de la nomination d'un coordonnateur du programme, d'un comptable, d'un spécialiste du suivi-évaluation, d'un spécialiste de l'infrastructure et d'un spécialiste des achats, chacun ayant un mandat, des compétences et des qualifications acceptables pour le Fonds.

5.3. Engagements (Mozambique et Malawi)

Chaque bénéficiaire devra soumettre au Fonds une demande de retrait sur un compte spécial libellé en devises étrangères au nom du projet, ouvert auprès d'une banque acceptable par le Fonds, pour recevoir le montant du don, et un compte correspondant en monnaie locale auprès d'une banque commerciale locale acceptable par le Fonds.

5.4 Conformité aux politiques du Groupe de la Banque

Ce programme est conforme à toutes les politiques applicables du Groupe de la Banque, à l'exception des exigences de la politique du Groupe de la Banque en matière de SSI concernant la diffusion des résumés du CGES et du PGES de trente (30) jours avant l'examen par le Conseil, comme expliqué au paragraphe 3.2 ci-dessus.

VI. Recommandation

La Direction recommande au Conseil des Administrateurs :

(A) de lever exceptionnellement l'application des Procédures d'évaluation environnementale et sociale (PEES) de la Banque, en particulier concernant la préparation et la diffusion des résumés du Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) et du Plan de gestion environnementale et sociale (PGES) pendant 30 jours avant l'examen du Programme par le Conseil, conformément à la politique du Système de sauvegardes intégré (SSI),

(B) d'approuver ce qui suit pour le Mozambique:

- (i) permettre l'accès du Mozambique aux ressources non allouées du guichet d'assistance supplémentaire de la Facilité d'appui à la transition (pilier 1) de 7 millions d'UC;
- (ii) un don de 10 millions d'UC au titre du guichet d'assistance supplémentaire de la FAT (pilier I) ;
- (iii) un don de 5 millions d'UC au titre du guichet d'assistance technique et renforcement des capacités (pilier III) ; et
- (iv) un don de 17 million d'UC au titre de l'enveloppe Opérations régionales (OR) du FAD à la République du Mozambique pour le financement du Programme de reconstruction d'urgence et de résilience après les Cyclones Idoi et Kenneth selon les termes, conditions et modalités stipulés dans ce rapport;

(C) d'approuver ce qui suit pour le Malawi:

- (i) un don FAD de 16,34 millions d'UC à la République du Malawi (dont 10,68 millions d'UC au titre de l'allocation basée sur la performance du FAD et 5,66 millions d'UC au titre de l'enveloppe OR du FAD) selon les termes, conditions et modalités stipulés dans ce rapport;

(D) d'approuver à titre exceptionnel ce qui suit pour le Zimbabwe:

- (i) permettre l'accès du Mozambique aux ressources non allouées du guichet d'assistance supplémentaire de la Facilité d'appui à la transition (pilier 1) de 7 millions d'UC;

- (ii) un don de 7 millions d'UC au titre du guichet d'assistance supplémentaire de la FAT (pilier I) ;
- (iii) un don de 5 millions d'UC au titre du guichet d'assistance technique et renforcement des capacités (pilier III) ; et
- (iv) un don de 5,67 million d'UC au titre de l'enveloppe Opérations régionales (OR) du FAD à la République du Zimbabwe pour le financement du Programme de reconstruction d'urgence et de résilience après les Cyclones Idai et Kenneth selon les termes, conditions et modalités stipulés dans ce rapport.

AFRICAN DEVELOPMENT BANK - BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
BUREAU RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ET DE PRESTATION DE SERVICES EN AFRIQUE
AUSTRALE (RGDS)



Annexe 1. Mémo de demande de dérogation pour le traitement du Programme
(mémo scanné)

INTER OFFICE MEMORANDUM

Réf. :

Date :

À : **M. Charles BOAMAH**
Vice-président principal

S/C : **Khaled F SHERIF,**
Vice-président, RDVP

DE : **Kapil KAPOOR**
Directeur général, RDGS

OBJET : **PROGRAMME MULTINATIONAL : PROGRAMME D'URGENCE EN FAVEUR DU MOZAMBIQUE, DU MALAWI ET DU ZIMBABWE (PCIB3) POUR UNE MEILLEURE RECONSTRUCTION APRÈS LE CYCLONE IDAI : DEMANDE DE TRAITEMENT ACCÉLÉRÉ (DÉROGATIONS)**

Le cyclone tropical Idai a touché terre à Beira, au Mozambique, dans la nuit du 14 au 15 mars 2019 et a poursuivi sa course au Zimbabwe et au Malawi dans les heures qui ont suivi. C'était l'une des pires catastrophes météorologiques de l'histoire de l'Afrique. Le cyclone s'est accompagné de vents violents et des pluies diluviennes, provoquant des inondations qui ont détruit des villages et rasé des maisons et faisant de nombreux morts et blessés. La destruction d'infrastructures et de biens tels que les hôpitaux, les réseaux électriques et de télécommunication, les écoles, les exploitations et les terres agricoles, les routes et les ponts, a isolé des milliers de personnes dans des zones difficiles d'accès, certaines zones étant uniquement accessibles par hélicoptère ou bateau. Près de trois millions de personnes au Mozambique, au Malawi et au Zimbabwe sont touchées et ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence.

Le cyclone n'a pas encore atteint son paroxysme. Les pays s'attèlent à finaliser leur évaluation des besoins post-catastrophe afin de déterminer l'ampleur exacte des dégâts et les coûts économiques. La Banque mondiale estime que les pays touchés auront besoin de plus de 2 milliards USD pour se redresser. L'ampleur des ravages causés par le cyclone dépasse manifestement la capacité des gouvernements du Mozambique, du Malawi et du Zimbabwe à y faire face seuls. Les coûts de réhabilitation et de reconstruction seront élevés et très préoccupants compte tenu de l'environnement économique difficile qui existait déjà dans les trois pays touchés.

AFRICAN DEVELOPMENT BANK - BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
BUREAU RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ET DE PRESTATION DE SERVICES EN AFRIQUE
AUSTRALE (RGDS)



Bien que des évaluations complètes soient attendues, certaines des conséquences de la catastrophe au niveau sous-régional et transfrontalier sont déjà très visibles. Beira dispose d'infrastructures essentielles et de corridors clés pour les échanges commerciaux, les produits agricoles, le transport et l'énergie. Le cyclone a endommagé une ligne de transport à Cobora Bassa au Mozambique, affectant le transport d'énergie vers l'Afrique du Sud et la Zambie. L'Afrique du Sud est particulièrement dépendante des importations d'électricité en provenance des pays voisins. L'endommagement des réseaux électriques a causé des délestages dans le pays. Le Malawi, le Zimbabwe et le Mozambique ont été les plus durement touchés par des pannes d'électricité dues à la destruction de leurs réseaux électriques nationaux respectifs, ce qui a rendu les plans de sauvetage et le fonctionnement des installations médicales extrêmement difficiles. Les effets du cyclone Idai ont une fois de plus prouvé la nécessité d'une approche régionale coordonnée de la gestion des risques de catastrophe et des interventions dans le cadre d'un programme d'intégration régionale plus large.

Le Groupe de la Banque a adopté un plan d'intervention à plusieurs volets concernant le cyclone Idai. La réponse immédiate a consisté à restructurer les opérations existantes dans les pays touchés qui ont libéré plus de 4,5 millions UC (6,26 millions USD) pour répondre aux besoins humanitaires et d'urgence. Cette initiative a été suivie de l'approbation d'une opération d'urgence d'un montant de 1,5 million USD. Outre les ressources financières, le Groupe de la Banque pilote également l'initiative Afro-champion, qui vise à réunir dans le cadre d'une table ronde des entreprises et des philanthropes africains de premier plan en vue d'instaurer et de soutenir un mécanisme de financement pour relever le défi du redressement économique après le cyclone Idai et faire face aux conséquences de ce dernier. Une équipe d'experts a également été mise en place pour participer à la préparation des évaluations des besoins post-catastrophe (PDNA) des pays touchés, ce qui permettra de disposer d'une feuille de route pour le relèvement à court, moyen et long terme. Le Groupe de la Banque s'entretiendra également avec les pays touchés sur les possibilités d'une assurance contre les risques climatiques.

Une délégation de haut niveau de la Banque, conduite par le vice-président, s'est rendue dans les pays affectés pour leur transmettre les condoléances de l'institution et leur exprimer sa solidarité et son engagement à les accompagner dans leurs efforts de relèvement. À la suite de cette visite, la Banque a annoncé la mise en place d'un programme d'intervention et de reconstruction, engageant jusqu'à 100 millions USD pour le Mozambique, le Malawi et le Zimbabwe pour leur permettre de relancer leur économie et se reconstruire. Le programme régional de relance économique (Programme d'urgence en faveur du Mozambique, du Malawi et du Zimbabwe - PCIB3 - visant à reconstruire en mieux après le cyclone Idai) devrait être présenté au Conseil d'administration d'ici le 23 mai 2019. Il s'agit d'un programme novateur financé par la Banque en vue du relèvement à moyen et à long terme des pays et communautés dévastés par une catastrophe climatique, d'où la nécessité d'un délai record pour le redressement et l'approbation du Conseil.

Au regard de cet engagement et afin de s'aligner sur les processus internes de la Banque, il nous fallait absolument obtenir votre approbation pour déroger aux processus relatifs à la note conceptuelle du projet et réduire le temps requis pour chacune des étapes du processus, tel que détaillé dans le calendrier de préparation joint et résumé dans le tableau ci-dessous :

Calendrier de préparation du PCIB3 écourté

	Activité/Étape	Date	Durée	Mesure requise
1	Note conceptuelle du projet	0	0	Dérogação à toutes les étapes de la note conceptuelle du projet - OPsCOM
2	Mission d'évaluation sur le terrain (Mozambique)	Du 15 au 18 avril 2019	5 jours	
3	Mission d'évaluation sur le terrain (Zimbabwe)	Du 23 au 26 avril	4 jours	
4	Mission d'évaluation sur le terrain (Malawi)	Du 2 au 8 mai 2019	4 jours	
5	Réunion de l'équipe pays	10 mai 2019	3 jours	RR et CT réalisés simultanément
6	Approbation du REP par le DG	13 mai 2019	1 jour	Soumission au VP au plus tard le 13 mai 2019
7	Approbation du REP par le VP	14 mai 2019	1 jour	Approbation par le VP avant OPsCOM
8	Approbation du REP par OPsCom	16 mai 2019	3 jours	Soumission à OPSCOM le 14 mai 2019
9	Négociation	20 mai 2019	1 jour	
10	Distribution au Conseil	17 mai 2019	5 jours	Dérogação pour écourter le délai de distribution au conseil d'administration
11	Approbation du Conseil	23 mai 2019	1 jour	Approbation du Conseil
12	Signature de l'accord de prêt/don	23 mai 2019	1 jour	
13	Entrée en vigueur - Dons	23 mai 2019	1 jour	À la signature
14	Conditions préalables au premier décaissement	23 mai 2019	1 jour	

Le programme proposé renforcera le rôle de chef de file de la Banque dans la région. Par ailleurs, grâce à son pouvoir de mobilisation, il permettra de catalyser l'aide au relèvement, à la résilience et à la planification du développement à long terme des pays touchés.

Je vous remercie de l'attention favorable que vous voudrez bien porter à cette demande.

Ampliation : **Pietro TOIGO**, chef de bureau pays, bureau pays du Mozambique
Damoni KITABIRE, chef de bureau pays, bureau pays du Zimbabwe
M^{me} Eyerusalem FASIKA, responsable, bureau pays du Malawi
Timothy MKANDAWIRE, analyste financier principal, RDGS
M^{me} Motselisi LEBESA, Chargée en chef de la coordination des opérations régionales, RDGS

**POST CYCLONE IDAI BUILD BACK BETTER EMERGENCY PROGRAMME FOR MOZAMBIQUE,
MALAWI AND ZIMBABWE**

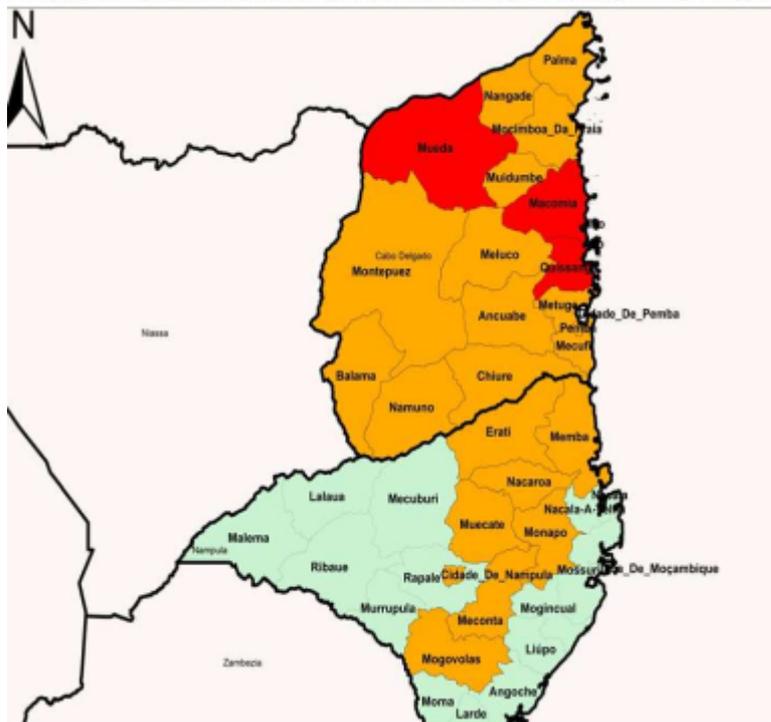
Processing Schedule

	Activity/Step	Date	Time	Action Required
1	Project Concept Note	0	0	Waiver from OPsCOM for all the PCN steps
2	Consent Letters from respective Governments	0	0	Country Managers to secure consent/request letters from governments
3	Individual Appraisal Report preparation	1 April 2019	5 days	Team working on the PARs submission to Regional Coordinator
4	Preparation of the Regional PAR	8 April 2019	4 days	Consolidation of individual PARs into a Regional PAR
	Field Appraisal Mission (Mozambique)	15 to 18 April 2019	5 days	PAT to split into 3 groups and undertake field visits to project sites and consultations with government, beneficiaries and key stakeholders in Mozambique, Malawi and Zimbabwe. Country based experts to participate in needs assessments exercises. Field visits will be complimented with further consultations with government and with development partners through Country Offices.
	Field Appraisal Mission (Zimbabwe)	23 to 26 April	4 days	PAT to split into 3 groups and undertake field visits to project sites and consultations with government, beneficiaries and key stakeholders in Mozambique, Malawi and Zimbabwe. Country based experts to participate in needs assessments exercises. Field visits will be complimented with further consultations with government and with development partners through Country Offices.
	Field Appraisal Mission (Malawi)	2 to 8 May 2019	4 days	PAT to split into 3 groups and undertake field visits to project sites and consultations with government, beneficiaries and key stakeholders in Mozambique, Malawi and Zimbabwe. Country based experts to participate in needs assessments exercises. Field visits will be complimented with further consultations with government and with development partners through Country Offices.
	Peer Reviewers	25 April 2019	5 days	Documents shared by 25 April 2019
	Country Team and Readiness Review	8 May 2019	3 days	Documents shared by 8 May 2019
4	Country Team meeting	10 May 2019	1 day	PR, RR & CT meeting 10.00am. Comments/inputs/improvements to the documents to be done during discussions.
	DG PAR Clearance	13 May 2019	1 day	Minutes will be submitted by 10 May for clearance. Submission to VP by 13 April
5	VP PAR Clearance	14 May 2019	1 day	VP clearance before submission to OPsCOM by 14 May 2019
6	OPsCom PAR clearance	16 May 2019	3 days	Submission to OPsCOM on 14 May 2019

Annexe II. Carte de la zone concernée par le Programme (cyclones Idai et Kenneth)



PLEASE NOTE - The boundaries and the names shown on this map do not imply official endorsement or acceptance by the African Development Bank.



ANNEXE III : JUSTIFICATION DU FINANCEMENT INTÉGRAL DES COÛTS DU PROJET, Y COMPRIS DE LA TVA ET AUTRES DROITS

Le Gouvernement du Mozambique a sollicité auprès du Groupe de la Banque le financement intégral des coûts des projets - y compris de la TVA et autres droits - approuvés en 2018 et 2019. En accédant à cette demande, les procédures de la Banque se rapprocheraient de celles d'autres partenaires au développement comme la Banque mondiale, ce qui permettrait de remédier à certains problèmes nouvellement apparus dans la mise en œuvre des projets.

La Politique relative aux dépenses éligibles au financement du Groupe de la Banque¹⁰ (2008) permet à la Banque de déroger au principe selon lequel ses projets sont exonérés de droits et taxes, au cas par cas, s'il est établi (paragraphe 4.2.1 de la Politique susmentionnée) que :

i) le régime fiscal du pays impose des taxes et droits de niveau raisonnable et que ii) les taxes et droits ne constituent pas un pourcentage élevé des coûts du projet ou qu'ils ne ciblent pas particulièrement les projets, activités ou dépenses financés par la Banque

D'après cette annexe, il est justifié de répondre positivement à cette demande en vue d'améliorer la mise en œuvre du projet pendant une période de restriction budgétaire et de diminution des ressources allouées aux départements ministériels.

Le contexte budgétaire Les perspectives des finances publiques au Mozambique se sont assombries du fait de la suspension de l'appui budgétaire direct du groupe des donateurs du G14 et du programme de financement du FMI qui a avorté en avril 2016. La suspension de ces programmes de financement s'expliquait en partie par la découverte d'emprunts commerciaux non déclarés, ce qui a rendu la dette publique insoutenable, exigé l'assainissement des finances publiques et contribué à affaiblir le taux de change.

En janvier 2017, le pays s'est trouvé dans l'incapacité d'honorer une partie de sa dette commerciale, ce qui a abaissé sa note de crédit à « défaut sélectif » et affecté en retour les flux d'investissement dans le pays. Le défaut concernait l'arrêt de la garantie de perte commerciale. Mais le Gouvernement mozambicain demeure déterminé à honorer ses obligations financières envers les institutions de financement du développement.

Par ailleurs, du fait de retards dans le démarrage des mégaprojets de ressources naturelles au Mozambique, les recettes escomptées et les primes de signature sont ajournées. Comme le montre le tableau 1 ci-dessous, la part de l'impôt sur le revenu et de la TVA recouvrés entre 2014 et 2016 dans le PIB a constamment baissé.

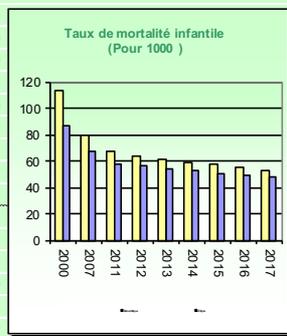
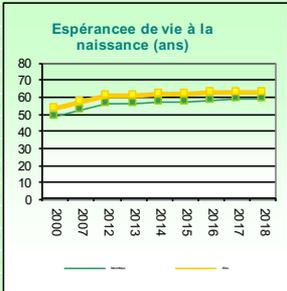
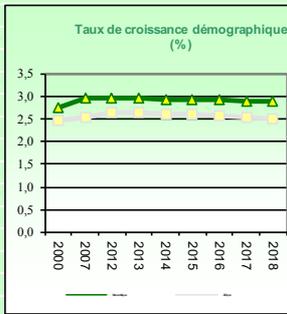
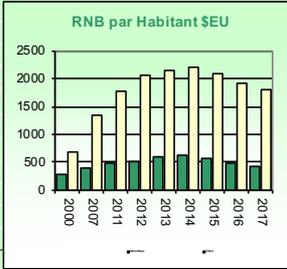
Réponse politique et implications. Le gouvernement a entrepris en 2016 et 2017 un processus d'assainissement progressif des finances publiques passant par une réduction des dépenses dans certains domaines ciblés, lequel devrait se poursuivre jusqu'en 2018. Le budget d'investissement a diminué de 7 points de pourcentage par rapport PIB entre 2014 et 2016. La baisse des budgets signifie que l'incertitude continuera de planer sur les transferts budgétaires trimestriels aux ministères sectoriels, y compris pour la compensation des taxes et droits non perçus sur les projets financés par les partenaires au développement. L'on estime qu'en août 2017, l'État devait au secteur privé plus de 500 millions USD d'arriérés.

¹⁰ BD/WP/2007/106/Rev.2

Annexe IV. Indicateurs socio-économiques comparatifs du pays – Mozambique

Mozambique INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Mozambique	Pays en Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km ²)	2018	799	30 067	92 017	40 008
Population totale (millions)	2018	30,5	1 286,2	6 432,7	1 197,2
Population urbaine (% of Total)	2018	36,0	42,5	50,4	81,5
Densité de la population (au Km ²)	2018	38,6	43,8	71,9	31,6
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2017	420	1 767	4 456	40 142
Participation de la Population Active *- Total (%)	2018	79,3	65,9	62,1	60,1
Participation de la Population Active **- Femmes (%)	2018	82,4	55,5	47,6	52,2
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2018	95,6	99,8	102,3	99,3
Indice de développement humain (rang sur 189 pays)	2017	180
Population vivant en dessous de 1,90 \$ par Jour (%)	2007-2017	62,9	...	11,9	0,7
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2018	2,9	2,5	1,2	0,5
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2018	4,4	3,6	2,3	0,7
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2018	44,5	40,6	27,5	16,5
Population âgée de 15-24 ans	2018	20,1	19,2	16,3	11,7
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2018	3,2	3,5	7,2	18,0
Taux de dépendance (%)	2018	92,6	79,2	53,2	52,8
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2018	23,6	24,1	25,4	22,2
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2018	59,4	63,1	67,1	81,3
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2018	61,5	64,9	69,2	83,8
Taux brut de natalité (pour 1000)	2018	38,2	33,4	26,4	10,9
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2018	9,6	8,3	7,7	8,8
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2017	53,3	47,7	32,0	4,6
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2017	72,4	68,6	42,8	5,4
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2018	5,1	4,4	3,5	1,7
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2015	489,0	444,1	237,0	10,0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2018	21,6	38,3	61,8	...
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2010-2016	5,5	33,6	117,8	300,8
Nombre d'infirmières et sages-femmes (pour 100000 hab)	2010-2016	40,1	123,3	232,6	868,4
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié	2010-2017	54,3	61,7	78,3	99,0
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2015	51,1	71,6	89,4	99,5
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2015	20,5	39,4	61,5	99,4
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SIDA	2017	12,5	3,4	1,1	...
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2016	551,0	221,7	163,0	12,0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2017	95,0	82,1	84,9	95,8
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2017	85,0	74,4	84,0	93,7
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2010-2016	15,6	17,5	15,0	0,9
Prévalence de retard de croissance	2010-2016	43,1	34,0	24,6	2,5
Prévalence de la malnutrition (% de pop.)	2016	30,5	18,53	12,4	2,7
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2014	3,9	2,6	3,0	7,7
Indicateurs d'Education					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2010-2017	105,0	99,5	102,8	102,6
Primaire - Filles	2010-2017	101,3	97,4	102,0	102,5
Secondaire - Total	2010-2017	34,9	51,9	59,5	108,5
Secondaire - Filles	2010-2017	33,2	49,5	57,9	108,3
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2010-2017	44,0	48,7	53,0	81,5
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2010-2017	56,0	65,5	73,1	...
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2010-2017	70,8	77,0	79,1	...
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2010-2017	43,1	62,6	67,2	...
Dépenses d'éducation en % du PIB	2010-2015	6,5	4,9	4,1	5,2
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables (en % de la superficie totale)	2016	7,2	8,0	11,3	10,4
Terres agricoles (% superficie des terres)	2016	63,5	38,2	37,8	36,5
Forêts (en % pourcentage de la superficie totale)	2016	48,0	22,0	32,6	27,6
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2014	0,3	1,1	3,5	11,0



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour:

Février 2019

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles. * Participation à la population active, total (% de la population totale âgée de 15+)

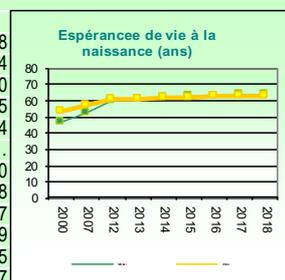
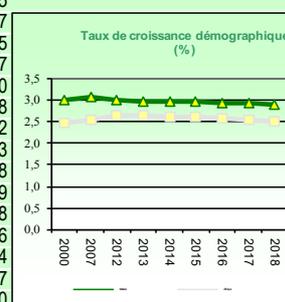
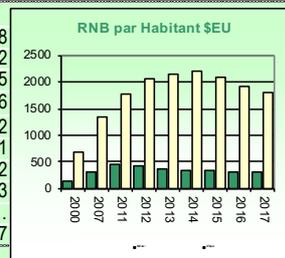
** Participation à la population active, femmes (% de la population féminine âgée de 15+)

Annexe V. Indicateurs socio-économiques comparatifs du pays – Malawi

Malawi

INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

Année	Malawi	Pays en			
		Afrique	Développement	Développés	
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km ²)	2018	118	30 067	92 017	40 008
Population totale (millions)	2018	19,2	1 286,2	6 432,7	1 197,2
Population urbaine (% of Total)	2018	16,9	42,5	50,4	81,5
Densité de la population (au Km ²)	2018	200,1	43,8	71,9	31,6
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2017	320	1 767	4 456	40 142
Participation de la Population Active * - Total (%)	2018	81,1	65,9	62,1	60,1
Participation de la Population Active ** - Femmes (%)	2018	81,5	55,5	47,6	52,2
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2018	98,2	99,8	102,3	99,3
Indice de développement humain (rang sur 189 pays)	2017	171
Population vivant en dessous de 1,90 \$ par Jour (%)	2007-2017	71,4	...	11,9	0,7
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2018	2,9	2,5	1,2	0,5
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2018	4,3	3,6	2,3	0,7
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2018	43,7	40,6	27,5	16,5
Population âgée de 15-24 ans	2018	20,8	19,2	16,3	11,7
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2018	2,9	3,5	7,2	18,0
Taux de dépendance (%)	2018	92,1	79,2	53,2	52,8
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2018	24,2	24,1	25,4	22,2
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2018	64,1	63,1	67,1	81,3
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2018	66,6	64,9	69,2	83,8
Taux brut de natalité (pour 1000)	2018	36,1	33,4	26,4	10,9
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2018	7,0	8,3	7,7	8,8
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2017	38,5	47,7	32,0	4,6
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2017	55,4	68,6	42,8	5,4
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2018	4,4	4,4	3,5	1,7
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2015	634,0	444,1	237,0	10,0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2018	60,6	38,3	61,8	...
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2010-2016	1,9	33,6	117,8	300,8
Nombre d'infirmières et sages-femmes (pour 100000 hab)	2010-2016	28,3	123,3	232,6	868,4
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié	2010-2017	89,8	61,7	78,3	99,0
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2015	90,2	71,6	89,4	99,5
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2015	41,0	39,4	61,5	99,4
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SID	2017	9,6	3,4	1,1	...
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2016	159,0	221,7	163,0	12,0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2017	89,0	82,1	84,9	95,8
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2017	83,0	74,4	84,0	93,7
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2010-2016	11,7	17,5	15,0	0,9
Prévalence de retard de croissance	2010-2016	37,1	34,0	24,6	2,5
Prévalence de la malnutrition (% de pop.)	2016	26,3	18,53	12,4	2,7
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2014	6,0	2,6	3,0	7,7
Indicateurs d'Education					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2010-2017	139,9	99,5	102,8	102,6
Primaire - Filles	2010-2017	142,4	97,4	102,0	102,5
Secondaire - Total	2010-2017	38,1	51,9	59,5	108,5
Secondaire - Filles	2010-2017	37,0	49,5	57,9	108,3
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2010-2017	42,0	48,7	53,0	81,5
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2010-2017	62,1	65,5	73,1	...
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2010-2017	69,8	77,0	79,1	...
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2010-2017	55,2	62,6	67,2	...
Dépenses d'éducation en % du PIB	2010-2015	4,7	4,9	4,1	5,2
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables (en % de la superficie totale)	2016	40,3	8,0	11,3	10,4
Terres agricoles (% superficie des terres)	2016	61,4	38,2	37,8	36,5
Forêts (en % pourcentage de la superficie totale)	2016	33,2	22,0	32,6	27,6
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2014	0,1	1,1	3,5	11,0



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour:

Février 2019

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles. * Participation à la population active, total (% de la population totale âgée de 15+)

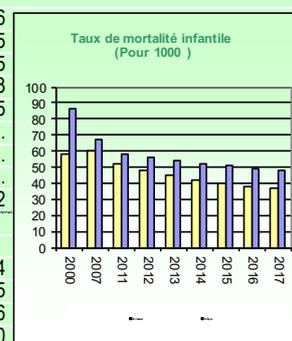
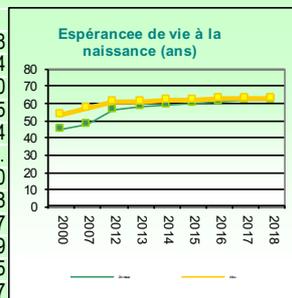
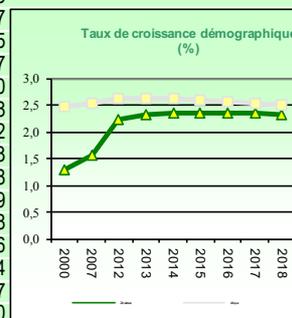
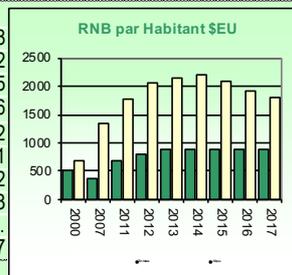
** Participation à la population active, femmes (% de la population féminine âgée de 15+)

Annexe VI. Indicateurs socio-économiques comparatifs du pays - Zimbabwe

Zimbabwe

INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Zimbabwe	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km ²)	2018	391	30 067	92 017	40 008
Population totale (millions)	2018	16,9	1 286,2	6 432,7	1 197,2
Population urbaine (% of Total)	2018	32,2	42,5	50,4	81,5
Densité de la population (au Km ²)	2018	43,2	43,8	71,9	31,6
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2017	1 170	1 767	4 456	40 142
Participation de la Population Active *- Total (%)	2018	82,8	65,9	62,1	60,1
Participation de la Population Active **- Femmes (%)	2018	78,3	55,5	47,6	52,2
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2018	95,1	99,8	102,3	99,3
Indice de développement humain (rang sur 189 pays)	2017	156
Population vivant en dessous de 1,90 \$ par Jour (%)	2007-2017	21,4	...	11,9	0,7
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2018	2,3	2,5	1,2	0,5
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2018	2,2	3,6	2,3	0,7
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2018	41,0	40,6	27,5	16,5
Population âgée de 15-24 ans	2018	20,0	19,2	16,3	11,7
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2018	2,8	3,5	7,2	18,0
Taux de dépendance (%)	2018	79,3	79,2	53,2	52,8
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2018	26,1	24,1	25,4	22,2
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2018	62,1	63,1	67,1	81,3
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2018	63,9	64,9	69,2	83,8
Taux brut de natalité (pour 1000)	2018	31,5	33,4	26,4	10,9
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2018	7,7	8,3	7,7	8,8
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2017	36,5	47,7	32,0	4,6
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2017	50,3	68,6	42,8	5,4
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2018	3,6	4,4	3,5	1,7
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2015	443,0	444,1	237,0	10,0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2018	67,6	38,3	61,8	...
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2010-2016	7,7	33,6	117,8	300,8
Nombre d'infirmières et sages-femmes (pour 100000 hab)	2010-2016	116,7	123,3	232,6	868,4
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié	2010-2017	78,1	61,7	78,3	99,0
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2015	76,9	71,6	89,4	99,5
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2015	36,8	39,4	61,5	99,4
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SIDA	2017	13,3	3,4	1,1	...
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2016	208,0	221,7	163,0	12,0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2017	95,0	82,1	84,9	95,8
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2017	90,0	74,4	84,0	93,7
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2010-2016	8,4	17,5	15,0	0,9
Prévalence de retard de croissance	2010-2016	26,8	34,0	24,6	2,5
Prévalence de la malnutrition (% de pop.)	2016	46,6	18,53	12,4	2,7
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2014	2,5	2,6	3,0	7,7
Indicateurs d'Education					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2010-2017	98,7	99,5	102,8	102,6
Primaire - Filles	2010-2017	97,9	97,4	102,0	102,5
Secondaire - Total	2010-2017	47,1	51,9	59,5	108,5
Secondaire - Filles	2010-2017	46,7	49,5	57,9	108,3
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2010-2017	55,7	48,7	53,0	81,5
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2010-2017	88,7	65,5	73,1	...
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2010-2017	89,2	77,0	79,1	...
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2010-2017	88,3	62,6	67,2	...
Dépenses d'éducation en % du PIB	2010-2015	7,5	4,9	4,1	5,2
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables (en % de la superficie totale)	2016	10,3	8,0	11,3	10,4
Terres agricoles (% superficie des terres)	2016	41,9	38,2	37,8	36,5
Forêts (en % pourcentage de la superficie totale)	2016	35,5	22,0	32,6	27,6
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2014	0,8	1,1	3,5	11,0



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour:

Février 2019

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles. * Participation à la population active, total (% de la population totale âgée de 15+)

** Participation à la population active, femmes (% de la population féminine âgée de 15+)

Matrice de la répartition des opérations au Malawi

Partenaires au développement	Thèmes de développement																Total
	Agriculture	Développement rural intégré	Ressources environnementales, agraires et naturelles	Tourisme, espèces sauvages	Eau, assainissement et irrigation	Développement du commerce, de l'industrie et du secteur privé	Gestion des catastrophes et des risques	Santé	Éducation	Genre, jeunesse et sport	Routes, travaux publics et transport	TIC et recherche-développement	Énergie et exploitation minière	Gouvernance économique	Gouvernance démocratique	Administration publique	
Banque mondiale	A	A	A	A	A	L	L	A	A		A	A	L	A			13
BAD	A		A	A	A	A			L		L	A	A	A			10
UE	A	AC			A	A			FA		AC		A	A	A		9
Fonds de l'OPEP	A	A			A	A		A	A		A		A				8
DFID	A	A	A		A	A	AC	AC	A	A	A		A	A	A	A	14
USAID	L	A	A		A	A	A	L	AC					A	A	A	11
AJCI	A	A	A		A	A		AC	AC		A		A	FA			10
Irlande	A	A	A		A		AC	AC						A	A	A	9
Norvège	A		A	A			A	A		A				A	A		8
Chine	A									A	FA	FA	FA				5
Allemagne							A	A	A					A			4
Agences de l'ONU	A	A	A		A	A	A	A	A	A		A	A	A	A	A	14
AusAID					A												1
CDC								A									1
Fonds mondial								A									1
Pays-Bas								A									1
Abou Dhabi											A						1
Fonds koweïtien											A						1
Flandre	A						A										2
Fonds saoudien								A			A						2
ICEIDA					A			AC	AC								3
Inde					A	A							A				3
BADEA	A				A						A						3
Total	13	8	8	3	13	9	8	14	10	4	11	4	9	10	6	4	

Remarque : A = en cours, L = pilote, AC = co-présidence, FA = participation active future

Annexe VII. Tableau du portefeuille de la BAD dans le pays

Liste des projets en cours (prêts et dons) par secteur :

Bank Group Financed Active Operations in Malawi, As at 8th May 2019												
#	Project Name	Funding Window	Status	Approval Date	Final Disbursement Date	Amount Approved	Disbursed Amount	Disbursement Rate*	Age (years)	IP (Impl. Progress)	DO (Dev. Objectives)	Overall Performance Status
AGRICULTURE SECTOR												
1	SMALLHOLDER IRRIGATION AND VALUE ADDITION PROJECT (SIVAP/FUN)	[ADF]	OnGo	3/13/2013	30.09.2019	253,000	212,069	83.82	6.2	3	4	NPPP
		[GAFSP TF]	OnGo	3/13/2013	30.09.2019	28,579,264	27,988,464	97.93				
2	AGRICULTURAL INFRASTRUCTURE AND YOUTH AGRIBUSINESS PROJECT	[ADF]	OnGo	9/28/2016	30.06.2022	16,000,000	1,541,557	9.63	2.6	3	3	NPPP
		[ADF]	APVD	12/4/2018	30.06.2023	20,000,000	0	0.00	0.4			
3	SHIRE VALLEY TRANSFORMATION PROJECT	[NTF]	APVD	12/4/2018	30.06.2023	4,500,000	0	0.00	0.4			
		[NTF]	APVD	12/4/2018	30.06.2023	4,500,000	0	0.00	0.4			
TRNSPORT SECTOR												
4	NACALA ROAD CORRIDOR PROJECT PHASE IV (LIWONDE-MANGOCHI) MA	[ADF]	OnGo	12/3/2013	31.12.2020	42,360,000	27,960,421	66.01	5.45	3	3	
5	MZUZU-NKHATA BAY ROAD REHABILITATION PROJECT	[ADF]	OnGo	3/13/2013	31.12.2019	21,890,000	21,358,221	97.57	6.17	4	4	NPPP
WATER SUPPL/SANIT												
6	SUSTAINABLE RURAL WATER AND SANITATION INFRASTRUCTURE FOR IM	[ADF]	OnGo	4/30/2014	31.12.2019	15,000,000	11,636,207	77.57	5.04	4	3	NPPP
		[NTF]	OnGo	4/30/2014	31.12.2019	5,000,000	4,312,998	86.26				
		[RWSSI]	OnGo	4/30/2014	31.12.2019	2,825,269	2,157,054	76.35				
7	MZIMBA INTEGRATED URBAN WATER AND SANITATION PROJECT	[ADF]	OnGo	10/23/2015	31.12.2019	3,600,000	2,496,108	69.34	3.55	4	3	NPPP
		[OPEC]	OnGo	12/18/2015	31.12.2020	10,692,000	9,416,135	88.07	3.40			
8	MZUZU-NKHATA BAY WATER SUPPLY PROJECT	ADF	OnGo	10/24/2018	30/06/2023	10,500,000	20,035	0.19	0.54			
		[OPEC]	OnGo			8,660,383			0.00			
SOCIAL SECTOR												
9	JOBS FOR YOUTH MALAWI	[ADF]	OnGo	12/7/2016	31.12.2020	7,520,000	1,106,799	14.72	2.42	3	3	NPPP
		[ADF]	OnGo	12/7/2016	31.12.2020	1,250,071	508,148	40.65				
MULTI_SECTOR												
10	SUPPORT PROJECT-PHA	[ADF]	OnGo	9/10/2015	30.05.2019	1,860,000	1,828,383	98.30	3.67	3	3	NPPP
11	MALAWI NACALA RAIL & PORT VALUE ADDITION	[FAPA]	OnGo	5/23/2017	31.12.2020	721,698	157,537	21.83	1.96			
12	2016 MALAWI ECONOMIC CENSUS	[ADF]	OnGo	7/5/2017	31.12.2019	760,000	730,117	96.07	1.85	3	3	
13	TOURISM	[ADF]	OnGo	1/11/2018	31/12/2021	7,000,000	514,173	7.35	1.32	3	4	NPPP
TOTAL						208,971,685	113,944,426	55	3.2	3.3	3.3	

Note: Ratings (1-4): Highly Unsatisfactory = 1; Unsatisfactory = 2; Satisfactory = 3; Highly Satisfactory = 4 NPP= Non Potentially Problematic Project, PP = Problem Project; and PPP = Potentially Problematic Project

Annexe VIII : Tableau du portefeuille de la BAD dans le pays

Secteur	Nom du projet	Approbation	Clôture	Prêt/d on	Taux de décaissement	Non engagé
Agriculture	PROJET DE RELANCE APRÈS-SÉCHERESSE ET DE RÉSILIENCE AGRICOLE	18.01.2018	31.12.2022	10,00	0 %	0,00
Agriculture	PROJET DE RÉHABILITATION DU BARRAGE DE MASSINGIR ET D'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ AGRICOLE DES PETITS EXPLOITANTS (SL)	02.03.2007	30.06.2016	16,85	100 %	0,00
Agriculture	PRÊT SUPPLÉMENTAIRE POUR LE PROJET DE RÉHABILITATION D'URGENCE DU BARRAGE DE MASSINGIR		31.12.2017	13,30	93 %	0,15
Agriculture	PRÊT SUPPLÉMENTAIRE POUR LE PROJET DE RÉHABILITATION D'URGENCE DU BARRAGE DE MASSINGIR	22.05.2013	30.06.2018	22,01	56 %	2,27
Agriculture	PROJET D'IRRIGATION ET DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE DE BAIXO LIMPOPO	26.09.2012	30.06.2019	16,53	79 %	2,67
Agriculture	PROJET D'IRRIGATION ET DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE DE BAIXO LIMPOPO	26.09.2012	30.06.2019	9,23	42 %	2,86
Agriculture	PROJET D'IRRIGATION ET DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE DE BAIXO LIMPOPO	26.09.2012	30.06.2019	1,95	7 %	1,81
Agriculture	PROJET DE GESTION DURABLE DES TERRES ET DES RESSOURCES EN EAU (SLWRMP)	31.10.2012	31.12.2018	2,10	66 %	0,30
Agriculture	PROJET DE GESTION DURABLE DES TERRES ET DES RESSOURCES EN EAU (SLWRMP)	31.10.2012	31.12.2018	11,18	46 %	2,46
Agriculture	ÉTUDES DE FAISABILITÉ POUR LE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE BASSIN DE LIMPO	01.12.2014	31.12.2017	2,88	23 %	0,59
Agriculture	ÉTUDES DE FAISABILITÉ POUR LE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE BASSIN DE LIMPO	03.10.2014	31.12.2018	0,67	11 %	0,37
Agriculture	PROJET D'IRRIGATION DE COFAMOSA - PPF	24.11.2015	30.06.2017	0,82	18 %	0,12
Agriculture	SECOURS D'URGENCE - SÉCHERESSE 2016	17.06.2016	31.12.2016	0,71	100 %	0,00
Gouvernance	GOVERNANCE ÉCONOMIQUE ET CROISSANCE INCLUSIVE II	15.12.2015	31.01.2016	15,00	100 %	0,00
Finance	LDC POUR LE PROGRAMME PME AFRIQUE - MOZABANCO S.A MOZAMBIQUE	11.04.2014	30.05.2016	6,39	100 %	0,00
Ressources minérales	PROJET DE SABLES MINÉRAUX DE MOMA	21.05.2003	18.10.2007	28,40	100 %	0,00
Ressources minérales	PROJET DE SABLES MINÉRAUX DE MOMA	27.03.2015	29.04.2017	0,45	100 %	0,00
Ressources minérales	PROJET DE GAZ NATUREL DE SASOL	22.10.2003	15.12.2005	29,76	100 %	0,00
Énergie	PROJET ÉLECTRICITÉ IV	13.09.2006	31.12.2016	26,30	92 %	
Énergie	PROJET ÉLECTRICITÉ IV	07.09.2006	31.12.2016	7,38	82 %	0,89
Énergie	PROJET VISANT À FAVORISER DES INVESTISSEMENTS DE GRANDE ENVERGURE DANS LE SECTEUR DU GAZ ET DE L'ÉLECTRICITÉ	18.12.2013	30.06.2018	9,95	1 %	9,84
Social	UNILURIO - APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES POUR L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE	18.01.2018	31.12.2022	10,00	0 %	0,0
Social	CONSOLIDATION DE L'ENTREPRENEURIAT FEMININ	18.12.2013	31.12.2018	1,24	46 %	

Social	CONSOLIDATION DE L'ENTREPRENEURIAT FEMININ	18.12.2013	31.12.2018	2,56	23 %	0,90
Social	CRÉATION D'EMPLOIS ET D'AMÉLIORATION DES MOYENS DE SUBSISTANCE	18.05.2016	30.12.2021	4,53	5 %	3,97
Transport	PROJET ROUTIER MONTEPUEZ-LICHINGA	27.10.2006	30.06.2018	30,10	67 %	1,05
Transport	PROJET ROUTIER MONTEPUEZ-LICHINGA	19.03.2007	31.05.2016	21,00	60%	-0,99
Transport	PRÊT SUPPLÉMENTAIRE EN FAVEUR DU PROJET ROUTIER MONTEPUEZ-LICHINGA	26.10.2010	30.06.2018	32,65	67 %	3,74
Transport	PROJET DE CORRIDOR MULTINATIONAL DE NACALA (MOZAMBIQUE)	24.06.2009	01.07.2018	102,72	40 %	48,87
Transport	PROJET DE CORRIDOR MULTINATIONAL DE NACALA (MOZAMBIQUE)	10.03.2010	06.07.2016	38,26	100 %	0,00
Transport	CORRIDOR DE TRANSPORT DE NACALA - PHASE III	05.12.2012	31.12.2018	38,65	13 %	6,69
Transport	CORRIDOR DE TRANSPORT DE NACALA - PHASE III	05.12.2012	31.12.2018	0,18	19 %	0,15
Transport	CORRIDOR DE DÉVELOPPEMENT DE MTWARA	29.10.2012	31.12.2017	1,30	72 %	0,34
Transport	PROJET ROUTIER MUEDA - NEGOMANO	09.12.2016	31.12.2022	51,28	0 %	0,00
Transport	PROJET ROUTIER MUEDA - NEGOMANO	09.12.2016	31.12.2022	2,24	0 %	0,00
Transport	PROJET DE CORRIDOR FERROVIAIRE ET DE PORT DE NACALA - CORR.LOGISTICO INTEGRADO NACALA	16.12.2015	15.01.2028	79,13	0 %	0,00
Transport	PROJET FERROVIAIRE ET PORTUAIRE DE NACALA	16.12.2015	10.04.2020	59,41	0 %	0,00
Transport	PROJET FERROVIAIRE ET PORTUAIRE DE NACALA - VALE LOGISTICS LTD (VLL)	16.12.2015	10.04.2020	61,57	0 %	0,00
Eau	ALIMENTATION EN EAU ET ASSAINISSEMENT DES VILLES DE LA PROVINCE DE NIASSA	29.04.2009	30.03.2016	18,00	97 %	0,43
Eau	PROGRAMME NATIONAL D'ALIMENTATION EN EAU DES ZONES RURALES	09.11.2010	30.09.2017	5,27	94 %	0,21
Eau	PROGRAMME NATIONAL D'ALIMENTATION EN EAU DES ZONES RURALES	09.11.2010	30.09.2017	5,04	89 %	0,01
Eau	ASSAINISSEMENT URBAIN POUR IBANE ET CHIMOIO	14.07.2016	31.12.2018	1,34	0 %	0,00

Annexe IX. Principaux projets connexes financés par la Banque et d'autres partenaires au développement dans le pays

Donateur	Nom du projet	Organe d'exécution :		Devise	Montant en monnaie locale	Montant en USD	Modalité de financement	Durée	Localité	Observations
						1 € = 1,308 \$				
ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE										
PROJETS EN COURS										
NIVEAU NATIONAL										
Banque mondiale	Sustenta	MITADER (DNGA), provinces de Nampula et de Zambeze		USD		40 000 000,00 (don de 26 000 000,00 / prêt de 14 000 000)	Prêt/don	2016-2021	Nampula et Zambeze	
Danida/Commission de l'UE (Irish Aid)	Programme d'appui au secteur de l'environnement (PASA II)	MITADER		\$		60 980 000,00	Don	2011-2015	National, provincial et local	
Banque mondiale	PROIR	MASA				Prêt	Don	2011-2018	National, provincial et local	Gaza, Tete, Cabo Delgado
Banque mondiale	APSA	MASA/IIAM		\$		30 000 000,00	Prêt	2015-2020	National	Recherche
PNUD (Fonds pour les PMA/FEM)	Adaptation dans les zones côtières du Mozambique	MITADER		\$	Total	9 667 000,00	Don	1/10/2011-1/9/2015	National, local (Pemba, Inharrime, Pebane)	Total (14 110 000 \$) y compris la contribution du FEM de 4 433 000 \$; la contribution du Gouvernement mozambicain de 827 000 \$ (en nature et en espèces); des fonds du PNUD; un financement parallèle
					Don	4 433 000,00				
Programme conjoint « Unis dans l'action » des Nations Unies	Soutien à la réduction des risques de catastrophe	PNUD/UN-HABITAT/UNICEF/FAO/PAM/OIM/OMS/FNUAP		\$		10 000 000,00	Don	2008-2010	National, provincial et local	
Donateur	Nom du projet	Organe d'exécution :		Devise	Montant en monnaie locale	Montant en USD	Modalité de financement	Durée	Localité	Observations

Programme conjoint Fonds-Espagne pour la réalisation des OMD	Adaptation aux changements climatiques et intégration de l'environnement	FAO/PNUE/PNUD	\$		7 000 000,00	Don	2008-2012	Bassin de Limpopo et district de Chicualacuala - Gaza	Essentiellement dans le district de Chicualacuala. Financé par le Gouvernement espagnol par le biais du Fonds OMD. Clôture du projet prévue mi-2012.	
Coopération allemande	Conseiller institutionnel pour une gestion vigoureuse et accrue des risques de catastrophe au Mozambique	INGC	\$		7 600 000,00	Dons	2007-2012	National, provincial, local	Caia, Beira, Buzi, Save, Mabote, Funhalouro, Vilankulos, Maputo	
PNUD	Projet de lutte contre les changements climatiques - INGC - phase II	INGC	\$	3 600 000,00	3 600 000, Danida : 1 057 000, PNUD : 1 250 000, Afd : 243 000	Don	2009-2011	National	Projets de rapports définitifs publiés à la mi-mars 2012.	
France (AFD)										
Danida										
Irish Aid			Euro	250 000,00	327 000,00		2011-2012	Mabote		
AJCI	Programme d'urgence de lutte contre les changements climatiques et d'alimentation en eau	MITADER/INGC/DNA	\$		11 000 000,00	Don	2009-2010	Provinces de Maputo et de Gaza	Devait cibler 75 000 personnes, mais seulement 20 000 personnes ont été concernées du fait des contraintes financières	
Pays-Bas Canada 5 000 000,00 CAD USAID Missions sur le terrain d'USAID (États-Unis)	Promotion et protection des moyens de subsistance en situation d'urgence	PAM en partenariat avec INGC et MASA	\$		40 000 000,00	Direct, multilatéral	2008-2010	30 districts vulnérables selon le Plan directeur de INGC		
AFD/FEM	Adaptation aux changements climatiques au parc national de Quirimbas	MITUR	€	1 000 000,00	1 308 000,00	Don	2011-2014	Cabo Delgado-Parc national de Quirimbas	Dans le cadre d'un vaste projet d'appui au Parc national de Quirimbas	
AFD/FEM	REDD+/Réserve nationale de Gilé et sa périphérie	MITUR	€	2 000 000,00	2 616 000,00	Don	2011-2014	Zambezia	Statut : initial	
PNUD	Renforcement des capacités RRD et AMC	INGC/MITADER	\$		4 568 000		2012-2015		Bien vouloir noter que le montant total se réfère au financement de base du PNUD déjà alloué; 10 771 000 \$ supplémentaires devraient être mobilisés dans le cadre du projet.	

Donateur	Nom du projet	Organe d'exécution :	Devise	Montant en monnaie locale	Montant en USD	Modalité de financement	Durée	Localité	Observations
ATTÉNUATION									
FINANCEMENT EN COURS									
Noruega	Sul-Sul REDD	IIED conjointement avec différentes institutions	NOK	3 800 000 + 2 000 000	645 934,00	Don	2009-Mars 2012		
Gouvernement du Japon	Fourniture du matériel d'arpentage, d'images satellite, d'ordinateurs et de logiciels à RS pour le suivi de REDD+	MASA (DNTEF)	Yen	#####	7 000 000,00	Don	2010	National	Dans le cadre des dons accordés par le Japon pour le Programme de préservation des forêts : 200 millions USD pour 22 pays
Agence japonaise de coopération internationale (AJCI)	Projet de coopération technique (création d'une plateforme d'information sur les ressources forestières durables en vue du suivi de REDD+)	MASA (DNTEF)	\$	3 500 000		Coopération technique	2012-2017	National	
Allemagne et Pays-Bas	Développement énergétique : Accès aux services énergétiques modernes (AMES), densification du réseau et énergie solaire et hydraulique hors réseau	FUNAE	\$	3 800 000	5 244 000	Don	2010-2012	Maputo/Matola/National/Province de Manica	
PNUD	Projet de développement humain vert (projet GHD)	MITADER	\$		1 253 000		2012-2015	National, local	Bien vouloir noter que le montant total concerne un financement de base du PNUD déjà alloué; 1 800 000 \$ supplémentaires devraient être mobilisés dans le cadre du projet. Bien vouloir noter également que le projet ne traite pas que d'adaptation. Il comprend aussi un volet « adaptation aux changements climatiques ».
Noruega	Renforcement des capacités pour les projets CDM au Mozambique	Pöyry AS/Dr. AJ Tsamba da UEM	NOK	1 600 000,00	271 972,00	?	2010-2011		